



**CANCER**  
AIDE INFO RESEAU  
ENTREPRENEURS



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**anact**

— agence nationale  
pour l'amélioration  
des conditions de travail

## RAPPORT D'EXPÉRIMENTATION

**Maladie chronique évolutive,  
cancer et indépendants :**  
Vers un parcours conciliant  
le maintien de l'activité et  
les démarches de soins

**2021-2022-2023**

Projet innovant pour l'inclusion dans l'emploi soutenu par l'Agefiph



AG2R LA MONDIALE



[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)





## REMERCIEMENTS

*Nous remercions vivement l'ensemble des personnes et partenaires institutionnels qui ont contribué au projet,*

*Les indépendants qui ont partagé leur vécu, leurs attentes et propositions d'amélioration,*

*Les professionnels de santé et de l'action sociale qui ont partagé leurs pratiques et formulé des besoins,*

*Les opérateurs de l'accompagnement entrepreneurial et du maintien en emploi qui ont participé aux diverses productions,*

*Les financeurs qui ont soutenu le projet tout au long de sa mise en œuvre.*

## Table Des Matières

<b>SYNTHÈSE</b>	<b>6</b>	<b>5- EXPÉRIMENTATIONS MENÉES</b>	
La maladie peut-elle être une opportunité de réorganisation de l'activité indépendante ?		<i>5.1. Expérimentation MUT : de l'identification des tâches à leur délégation</i>	<b>45</b>
<b>1- INTRODUCTION</b>	<b>7</b>	5.1.1. Objectifs	45
1.1. Contexte	7	5.1.2. Méthodes	45
1.2. Problématique	8	5.1.3. Structuration	46
<b>2- LE PROJET</b>	<b>10</b>	5.1.4. Démarche d'expérimentation	47
Maladies chroniques évolutives, cancer et travailleurs indépendants : vers un parcours conciliant le maintien de l'activité et les démarches de soins		5.1.5. Points importants de la démarche	49
2.1. Les acteurs du pilotage	10	5.1.6. Résultats des séances de travail	50
2.2. Cible	11	5.1.7. Bilans et effets indirects	55
2.3. Territoire	11	5.1.8. Analyse et synthèse	56
2.4. Parti Pris	11	5.1.9. Proposition de postes d'action	56
2.5. La structuration du projet	11	<i>5.2. Expérimentation SENSI : Informer et sensibiliser au maintien de l'activité professionnelle de travailleurs indépendants malades</i>	<b>57</b>
2.6. Les phases du projet	12	5.2.1. Objectifs	57
2.7. Les objectifs du projet	13	5.2.2. Méthodes	57
<b>3- ÉTAT DES LIEUX</b>	<b>14</b>	5.2.3. Structuration	58
3.1. Objectifs	14	5.2.4. Démarche d'expérimentation	59
3.2. Méthodologie	14	5.2.5. Points d'attention de la démarche	59
3.3. Entretiens exploratoires	14	5.2.6. Résultats	60
3.3.1. Objectifs	14	5.2.7. Bilans et effets indirects	65
3.3.2. Méthodologie	15	5.2.8. Analyse et synthèse	67
3.3.3. Résultats hors bénévoles et professionnels CAIRE13	15	<b>6- PERSPECTIVES ET PISTES</b>	<b>68</b>
3.3.4. Analyse et synthèse	18	<b>7- ÉVALUATION</b>	<b>70</b>
3.4. Enquête quantitative	19	7.1. Auto-évaluation	73
3.4.1. Objectifs	19	<b>8- CONCLUSION</b>	<b>74</b>
3.4.2. Méthodologie	19	<b>ANNEXES</b>	<b>75</b>
3.4.3. Les chiffres clés de l'enquête	20	<i>Annexe 1 : Guide d'entretien exploratoire semi directif</i>	76
3.4.4. Analyse et synthèse	34	<i>Annexe 2 : Récapitulatif et catégorisation des dispositifs liés à la thématique</i>	77
3.5. Cartographie des acteurs du maintien en activité des travailleurs indépendants	35	<i>Annexe 3 : Étude de dispositifs de remplacement</i>	80
3.5.1. Objectifs	35	<i>Annexe 4 : Grille d'entretien pour étude des services de remplacement</i>	82
3.5.2. Méthodologie	35	<i>Annexe 5 : Référentiel d'activités déléguables</i>	87
3.5.3. Résultats	36	<i>Annexe 6 : Outils de communication</i>	91
3.5.4. Analyse et synthèse	37	<i>Annexe 7 : Plan de communication</i>	93
3.6. Échanges avec le CoPil	38	<b>9- BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>95</b>
<b>4- DE L'ÉTAT DES LIEUX A L'EXPÉRIMENTATION</b>	<b>42</b>	<b>10- GLOSSAIRE</b>	<b>97</b>
4.1. Les deux expérimentations	44		

#### SYNTHÈSE

La maladie est une expérience difficile à traverser, mais elle peut aussi, dans certains cas offrir des opportunités de réorganisation de l'activité professionnelle indépendante.

Le projet mené par l'Anact et CAIRE13 met en lumière la nécessité d'accompagner les professionnels indépendants atteints de maladie pour repenser l'organisation du travail afin de pouvoir concilier parcours de soins et maintien de l'activité.

Si les conditions de sécurité et de confiance sont garanties à l'indépendant.e, la maladie peut l'amener à réfléchir à ses objectifs professionnels ainsi qu'à la nécessité de déléguer certaines de ses activités professionnelles. Comment accompagner et outiller cette réflexion ? L'analyse de l'activité et la prise en compte des impacts de la maladie et des traitements nous ont conduit à une proposition d'outil : le référentiel d'activités déléguables (RAD).

L'objectif d'intégrer les impacts de la maladie dans le travail tout en visant la performance attendue conduit à la nécessité d'une démarche et d'une nouvelle organisation.

Cette dernière implique la coordination et la cohérence des actions à mener par un ensemble d'acteurs intervenant dans des champs disciplinaires variés et complémentaires : médecins, préventeurs en santé au travail, professionnels des services sociaux, associations de patients, opérateurs du maintien en emploi, professionnels de l'entrepreneuriat, organismes sociaux etc... Construit avec ces divers acteurs, autour et pour les indépendants, l'expérimentation nous a menés au prototypage d'un parcours d'accompagnement spécifique : le parcours soliD.

Coordonné par CAIRE13, soliD est encore en phase de test dans les Bouches du Rhône sur divers aspects : accessibilité, pertinence, coordination des acteurs et des étapes entre eux, outillage, transfert, etc.

#### 1- INTRODUCTION

Le projet a pour objectif de créer un parcours pilote de prévention visant à prévenir la désinsertion professionnelle, à maintenir ou à rétablir les activités professionnelles des travailleurs indépendants atteints de maladies chroniques évolutives (MCE) ou de cancer.

##### 1.1. Contexte

En France, en 2020, les indépendants représentent plus de 3 millions d'actifs<sup>1</sup> pour lesquels la maladie peut entraîner des répercussions importantes qui appellent des réponses sur différents registres qui doivent être coordonnés : juridique, financier, social, organisationnel, psychologique et familial.

La part des emplois non-salariés augmente, soutenue notamment par la création d'entreprise qui est en croissance constante depuis plusieurs années. Le nombre de travailleurs indépendants a augmenté de 25 % depuis 2003, soit 10 fois plus vite que la population salariée et l'emploi indépendant représente aujourd'hui 11,5 % de l'emploi en France. En région PACA en 2018, 67% des créations d'entreprises ont été des microentreprises.

Les travailleurs indépendants sont une population hétérogène du fait de leurs statuts, leurs métiers, leurs couvertures sociales, etc. Cependant ils rencontrent tous les mêmes difficultés lorsqu'ils sont malades : perte de chiffre d'affaires, perte de clients, charges qui continuent à courir, poids de la gestion de leur activité, décisions à prendre dans l'urgence et l'incertitude, manque d'informations sur leurs droits, isolement professionnel.

En France, 15% à 20 % de la population active est touchée par une MCE, la population active de plus de 50 ans est en augmentation, il y a une conjonction entre vieillissement et incubation tardive de certaines MCE laissant présager un accroissement des personnes atteintes dans la population en emploi. Plus de 8 000 indépendants en activité déclarent un cancer chaque année en France.

De même, une étude<sup>2</sup> publiée par l'INSEE révèle qu'en 2019, sur les 3 millions de professionnels indépendants, un peu plus d'un sur dix gagnait moins de la moitié du SMIC annuel et vivait sous le seuil de pauvreté.

De très faibles revenus d'activité pour de nombreux indépendants :

- 4 indépendants sur 10 ont des revenus d'activité inférieurs au SMIC annuel correspondant à la quotité de travail qu'ils déclarent exercer ;
- 27 % déclarent des revenus d'activité annuels inférieurs à la moitié du SMIC rapporté à leur quotité de travail ; ils sont qualifiés, dans la publication de l'INSEE, de « gagnant très peu » ;
- 18 % ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté monétaire, qui s'élevait à 1 102 € en 2019.

<sup>1</sup> INSEE, Emploi et revenus des indépendants, Collection INSEE références, 2020

<sup>2</sup> INSEE Première, numéro 1884, janvier 2022

Tous les secteurs d'activité ne sont pas impactés de la même manière. Les plus impactés et vivant sous le seuil de pauvreté, sont :

- Les professionnels de l'information des arts et des spectacles pour 28 % d'entre eux
- Les agriculteurs pour 26 %
- Les commerçants pour 21 %

« Les dispositifs de redistribution sociale jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la pauvreté monétaire », explique l'étude. En effet, plus de la moitié des indépendants (au même titre que les salariés) bénéficient d'au moins une des cinq principales prestations sociales :

- Le revenu de solidarité active (RSA), qui bénéficie à 5 % des indépendants
- La prime d'activité, allouée à 14 % des indépendants
- L'allocation adulte handicapé (AAH), ouverte à 1,7 % des indépendants
- Les allocations logement, pour 14 % des indépendants (en moyenne elles représentent 10 % du revenu disponible moyen des ceux qui les perçoivent)
- Les prestations familiales, destinées aux ménages ayant des enfants, et dont 37 % des indépendants bénéficient.

Les indépendants gagnant très peu et ceux vivant sous le seuil de pauvreté, sont plus souvent bénéficiaires de l'une de ces allocations - respectivement 61 % et 74 % - que l'ensemble des indépendants (52 %). Ces prestations sociales représentent une part non négligeable du revenu moyen des ménages ayant de faibles revenus d'activité (jusqu'à 27 %), et de ceux vivant sous le seuil de pauvreté (36 %).

## 1.2. Problématique

### « Ce n'est pas que mon cancer qui m'empêche de dormir »

Il existe très peu de littérature concernant l'impact d'une maladie sur l'activité professionnelle des indépendants. Cependant en 2014, les Dr Ha-Vinh, Régnard et Lauze<sup>3</sup> (médecins conseils du RSI), ont estimé le sur-risque de cessation d'activité à +22% pendant les cinq premières années suivant l'annonce d'un cancer, ce risque revenant à la normale après 5 ans. Pour ces médecins, la collaboration entre partenaires de l'écosystème du travailleur indépendant est primordiale car « l'enjeu est d'avoir une vision cohérente ». Selon eux, il est essentiel de limiter au plus tôt l'impact de la détresse financière sur la vie professionnelle et familiale du travailleur indépendant malade.

En 2017, l'IGAS<sup>4</sup> note que « les besoins d'accompagnement social pourraient en outre s'accroître à la suite du rattachement du régime social des indépendants à la CNAMTS, car les difficultés de maintien en emploi des travailleurs indépendants touchés par la maladie ou le handicap paraissent actuellement mal prises en compte, en l'absence de couverture de ces publics par les services de santé au travail. »

Selon l'étude<sup>5</sup> ARACT Nouvelle-Aquitaine portant sur le travail et les maladies chroniques des dirigeants de TPE, 61% des entrepreneurs craignent pour la pérennité de leur activité du fait de la maladie et 31% de ceux confrontés à des problèmes de santé sont atteints d'une MCE.

Les indépendants ont ainsi besoin d'être outillés pour leur protection (Protection sociale complémentaire, prévoyance, assurances professionnelles et personnelles) et d'accéder à un parcours organisé pour le rétablissement et la reconstruction de perspectives professionnelles lorsqu'ils sont atteints de maladie chronique ou de cancer.

Les professionnels agissant dans l'environnement de l'indépendant malade ont également besoin d'être outillés pour que soit amélioré leur parcours de prévention afin de pouvoir anticiper et ne plus être dans une action essentiellement « réactive » débutant à l'annonce de la maladie.

<sup>3</sup> Ha-Vinh Philippe et al., « Risque de cessation d'activité des travailleurs indépendants atteints de cancer », Revue française des affaires sociales, 2014/1 n° 1, p. 192-215.

<sup>4</sup> RAPPORT IGAS, La prévention de la désinsertion professionnelle des salariés malades ou handicapés, N°2017-025R

<sup>5</sup> Travailler avec une Maladie Chronique Évolutive : le cas des dirigeants de très petites entreprises, Aract Nouvelle Aquitaine

## 2- LE PROJET

**MALADIES CHRONIQUES ÉVOLUTIVES, CANCER ET TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS : VERS UN PARCOURS CONCILIANT LE MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ ET LES DÉMARCHES DE SOINS**

### 2- LE PROJET

#### 2.1. Les acteurs du pilotage

Le projet est porté par 2 opérateurs :

**L'association CAIRE13** (Cancer Aide Info Réseau Entrepreneurs) a été fondée en 2014 pour répondre aux problématiques des travailleurs indépendants atteints de maladies chroniques évolutives confrontés notamment aux difficultés suivantes :

- Absence de médecine du travail pour évaluer les capacités résiduelles : c'est souvent le médecin traitant qui conseille, lequel n'est pas toujours adapté au vu de la complexité de la situation. Les Services de prévention et de santé au travail étaient non- impliqués pour les TI et le deviennent suite à la loi 2021.
- Absence de ressource humaine pour gérer les questions relatives à la formation et aux démarches administratives : bilan de compétences, droits, organismes, montage de dossier.
- Quelquefois pour les micro - entreprises mais aussi pour les entreprises en difficulté, une absence de comptable ne permettant pas de planifier correctement l'activité sur les mois à venir.
- Défaut d'information et de conseils accessibles, qui renforce l'importance d'une approche globale.
- Nécessité de travailler à partir des besoins des indépendants, à partir des ressources existantes disponibles pas assez mobilisées.

**L'Anact** agit, avec tous les acteurs de l'entreprise, pour une amélioration systématique des conditions de travail dans la conception de l'organisation du travail et dans les conditions concrètes d'exercice de leur activité par les travailleurs. Ses missions, tournées vers l'action transformatrice et nourries par une démarche de capitalisation des savoirs et savoir-faire, s'organisent autour de trois dimensions complémentaires :

- Développer et proposer, à partir des retours d'expérience de projets pilotes, des méthodes et outils éprouvés, permettant aux salariés et aux dirigeants d'améliorer les conditions de travail en agissant avec efficacité sur l'organisation du travail ;
- Diffuser ces méthodes et outils dans les entreprises et réseau d'acteurs en informant, formant et accompagnant, dans les domaines de la prévention des risques professionnels, de l'organisation du travail et du dialogue social ;
- Conduire une activité de veille, d'étude et de prospective sur les enjeux liés aux conditions de travail afin de permettre une meilleure appréhension des besoins émergents.

#### Un comité de pilotage multi partenaires

Le comité de pilotage a été élaboré pour représenter l'écosystème de l'entrepreneur, en intégrant des acteurs sensibilisés à la thématique de l'impact de la maladie et du parcours de soins sur la vie professionnelle des indépendants sur le périmètre de PACA.

## 2- LE PROJET

**MALADIES CHRONIQUES ÉVOLUTIVES, CANCER ET TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS : VERS UN PARCOURS CONCILIANT LE MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ ET LES DÉMARCHES DE SOINS**

Ainsi les membres du CoPil relèvent :

- Du monde de l'assurance qui soutient l'association CAIRE13 dans ses actions : AG2R LA MONDIALE, APIVIA MACIF,
- De la protection sociale obligatoire de l'indépendant : CPAM et CARSAT,
- De l'entreprise indépendante : URSSAF, CPME13, travailleur indépendant
- D'institutions en charge des questions de santé et maintien en activité : ARS, INCa, SPST GIMS, SPST ST Provence, Agefiph nationale et régionale, Cap Emploi, Anact, Aract, CAIRE13
- Du monde de la santé représentée par un médecin généraliste, stagiaire M2 Santé Publique à Aix Marseille Université.

#### 2.2. Cible

Nous nous intéresserons aux indépendants exerçant en tant que : exploitant agricole, EURL/ EURL/ nom propre, profession libérale de santé, président non-salarié de SAS, gérant non-salarié de Sarl/ Selarl, micro-autoentrepreneur, dirigeant assimilé salarié.

#### 2.3. Territoire

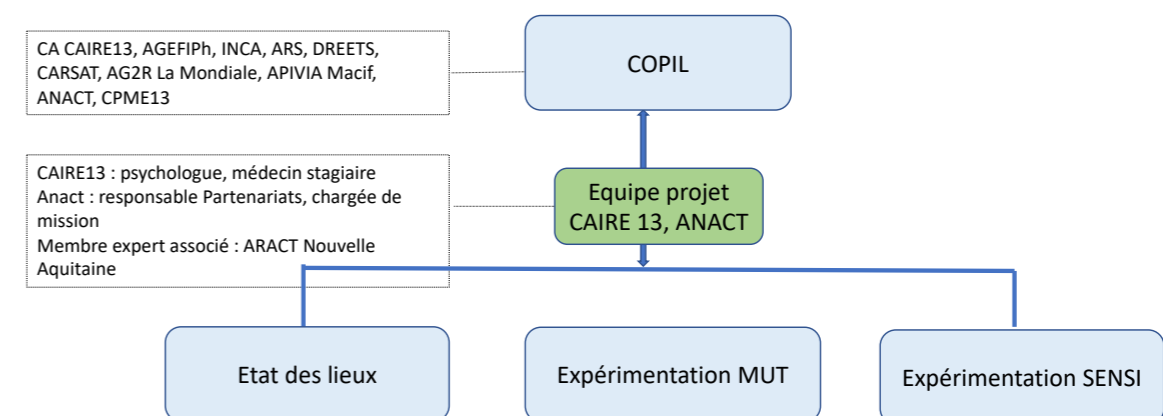
Le projet se déroule dans le département des Bouches-du-Rhône et en fonction des résultats, pourra s'étendre sur d'autres territoires.

#### 2.4. Parti pris

Le parti pris du projet est une approche collective, incluant toutes les parties prenantes de l'activité indépendante et organisationnelle, sur la base de l'expérience de l'association CAIRE13 qui, depuis plus de 7 ans, travaille sur la conception d'un dispositif, a créé et mis en place des réseaux professionnels avec le soutien croissant des parties prenantes.

#### 2.5. La structuration du projet

### Structuration Projet MCE et indépendants



## 2- LE PROJET

MALADIES CHRONIQUES ÉVOLUTIVES, CANCER ET TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS : VERS UN PARCOURS CONCILIANT LE MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ ET LES DÉMARCHES DE SOINS

### 2.6. Les phases du projet

Les phases du projet :

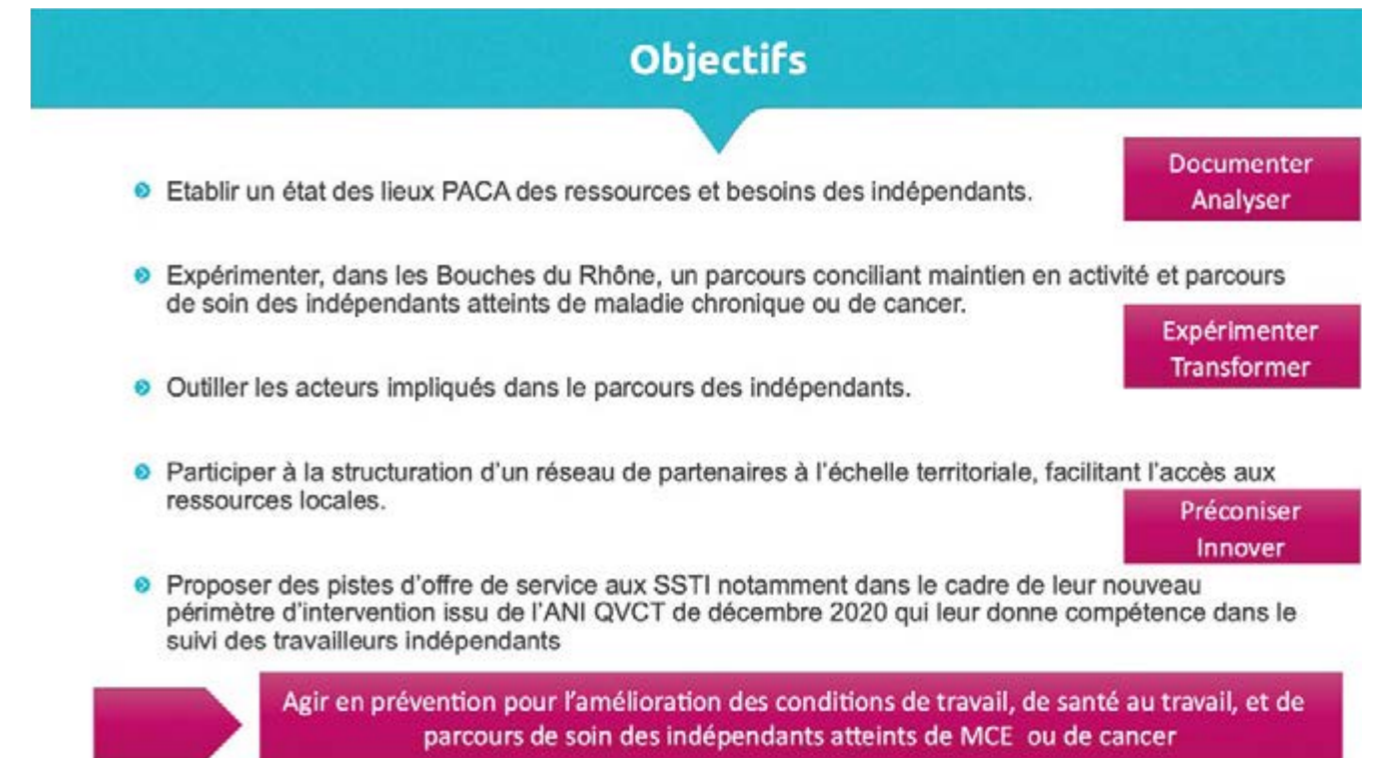
- Construire le cadre partenarial du projet : recherche de financement, constitution du comité de pilotage du projet
- Partager les compétences et connaissances de chacun des partenaires
- Réaliser une phase exploratoire au travers d'entretiens avec des travailleurs indépendants malades voire non malades, des opérateurs en charge de ces publics
- Réaliser une enquête dématérialisée auprès des indépendants
- Réaliser un état des lieux des besoins, des ressources et des acteurs
- Prototyper collectivement un parcours de prévention traitant de l'organisation du travail des indépendants ainsi que du rétablissement de perspectives professionnelles impactées par la maladie
- Expérimenter ce parcours au travers d'une action collective auprès des indépendants, évaluer et affiner le parcours
- Développer une offre de service à destination des indépendants, des acteurs relais et des acteurs institutionnels
- Envisager son déploiement après vérification de sa pertinence
- Renforcer le plaidoyer autour de la protection sociale des travailleurs indépendants



## 2- LE PROJET

MALADIES CHRONIQUES ÉVOLUTIVES, CANCER ET TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS : VERS UN PARCOURS CONCILIANT LE MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ ET LES DÉMARCHES DE SOINS

### 2.7. Les objectifs du projet



### 3- ÉTAT DES LIEUX

#### 3.1. Objectifs

Au vu des éléments de contexte et de la problématique, l'équipe projet a proposé une phase d'état des lieux de sorte à mieux documenter les différentes situations et les besoins des indépendants en PACA, ainsi que les ressources existantes et leur accessibilité.

Cette étape est nécessaire pour apporter une réponse territoriale coordonnée sur l'accès aux acteurs de l'accompagnement, aux aides et ressources mobilisables, mais aussi pour engager des expérimentations sur l'organisation et la réorganisation de l'activité.

#### 3.2. Méthodologie

L'état des lieux s'appuie sur une méthodologie de recueil et d'analyse d'informations associant :

- Entretiens exploratoires individuels d'indépendants et de professionnels en lien avec eux,
- Enquête en ligne,
- Échanges avec le comité de pilotage (CoPil) du projet.

#### 3.3. Entretiens exploratoires

##### 3.3.1. Objectifs

- Explorer auprès de bénéficiaires et de bénévoles / professionnels de CAIRE13, l'articulation entre les parcours soin et l'activité entrepreneuriale des indépendants malades.
- Susciter un retour d'expérience pour :
  - Repérer les difficultés vécues, les points d'appui, les régulations entreprises aux divers niveaux (pro/perso/social),
  - Discerner l'impact de la maladie et du traitement dans l'activité, sur la personne et le travail (est-ce pareil que pour un salarié ?), sur le fonctionnement, sur l'organisation du travail, sur la stratégie,
  - Déterminer les réseaux d'acteurs activés ou méconnus, les dispositifs sollicités et par qui,
  - Identifier les besoins, réaliser une analyse critique de l'existant, analyser les propositions en termes d'accompagnement, d'outils, d'aides ou de modalités (Individuelles ou collectives ?).

##### 3.3.2. Méthodologie

Les entretiens exploratoires ont été effectués avec :

- 8 bénéficiaires de CAIRE13 qui ont été ou sont atteints de maladie
- 3 bénévoles
- La chargée de mission CAIRE13
- 2 indépendants de PACA non malades

Le guide d'entretien exploratoire se trouve en annexe 1.

##### 3.3.3. Résultats hors bénévoles et professionnels CAIRE13



Ci-dessous le recueil de solutions organisationnelles pratiquées par des indépendants, de solutions assurantielles et de ressources actionnées lors de l'apparition de la maladie, ainsi que des propositions et points de vigilances exprimés dans les entretiens.

Solutions pratiquées (organisationnel travail)	Ressources	Activation (équipement prévoyance)
Télétravail Réduction du rythme, adaptation temps de travail Réduction des déplacements Recentrage de l'activité Recherche de remplaçant Relai vers associé Report d'activité	AG2R Associations : CAIRE13, la Ligue, Centre Ressource, 3C, ma parenthèse...) Banque CPAM Expert-comptable Famille, proches Hôpital : coordinatrice des soins, assistante sociale Instituts : IPC, Rafael Médecins (dossier MDPH) Ordre des infirmiers	Assurance décès Prévoyance mutuelle Assurance risque de la vie Assurance frais professionnel Rente invalidité Assurance perte de revenus
Propositions	Points d'attention	
Aide financière à la reconversion Coupe-file rdv médicaux Visibilité des organismes et dispositifs existants Sensibilisation des professionnels de santé aux besoins des indépendants Sensibilisation des indépendants dès l'immatriculation à santé/activité Hotline d'accompagnement (conseil, droits, soutien) Accès à l'information des aides financières Soutien psychologique Relais administratifs dès l'annonce Accès au remplacement Conseil en organisation, délégation	Le travail permet de tenir Le statut de l'entreprise Le prix des assurances La complexité du système (qui fait quoi ? Où je vais ?) 1 arrêt relevé pour 8 situations de MCE Négociation des délais de carence prévoyance Les droits calculés sur n-1 Le cas par cas	

Les Solutions pratiquées renvoient à des actions mises en place par les indépendants malades afin de réguler leur activité du fait des contraintes et impacts de la maladie. Elles concernent l'organisation du travail, les indépendants ont ainsi modulé les conditions d'exercice de leur activité, le contenu du travail, le fonctionnement de l'entreprise voire sa stratégie.

Les Ressources précisent les acteurs relais activés par les indépendants après l'annonce de la maladie en vue d'obtenir des informations, des conseils en lien avec le maintien de l'activité et le parcours de soin, de soutien psychologique ou financier. Les familles d'acteurs sont plus ou moins représentées : sphères médicale, personnelle, associative, entrepreneuriale.

L'Activation d'équipement (prévoyance) constitue le type de prestation connue et mise en place par les indépendants.

Les Propositions restituent les pistes d'amélioration évoquées par les indépendants malades ou non. Elles recouvrent des champs d'action variés combinant des pistes du côté du parcours de soin et du parcours de prévention et maintien de l'activité.

Les Points d'attention concentrent des axes sur lesquels il faut être vigilant, ils sont issus de l'analyse des entretiens.

Retour sur les entretiens exploratoires

Verbatims

- Je ne mesure pas l'impact de la maladie
- Si j'avais une MCE je repasserais salariée pour être couverte
- Je n'ai pas eu le droit aux IJ...douche froide...je ne savais pas du tout...je n'ai eu d'autre choix que de travailler
- J'ai pas déclaré le cancer à la banque sinon je n'aurais pas eu mon prêt immobilier
- Psychologiquement le fait de travailler m'a permis de tenir, grosse fatigue mais besoin de ça pour tenir.
- J'ai pas du tout arrêté car j'ai pu décaler l'opération à août
- Depuis toujours je disais qu'il fallait pas que je tombe malade
- J'ai pris conscience du prix de la liberté
- J'ai pas imaginé que le cancer n'était pas pris en charge sur les frais médicaux puisque la grossesse ouil
- Mon impression : être un trou dans la raquette!

Non MCE

MCE

12

Afin d'affiner l'état des lieux, un travail documentaire a été entrepris visant à réaliser un recueil de l'existant en termes d'outillage et d'information des acteurs.

Le récapitulatif et la catégorisation des dispositifs ou outils disponibles liés à la thématique réalisés sur les Bouches du Rhône en juin 2022, ont été constitués sur la base de recherches internet et d'informations données par les indépendants et les professionnels lors des entretiens exploratoires. (Cf. annexe 2).

Le récapitulatif des dispositifs donne à voir une multitude de contenus, édités majoritairement à compter de 2017 pour des cibles variées (les malades, les professionnels du maintien dans l'emploi, les médecins, etc.) servant des finalités d'action ou de compréhension de l'objet traité. Il permet de repérer les acteurs institutionnels centraux sur la question et la temporalité de leur champ d'intervention en amont, durant ou après la maladie.

Cette richesse de matériaux et de contenus vient aussi révéler la complexité du sujet et sa difficile appropriation par les acteurs notamment les travailleurs malades.

#### 3.3.4. Analyse et synthèse

Quand bien même certains verbatims expriment des idées reçues, ils témoignent d'un vécu, de représentations à l'œuvre dans les parcours des indépendants malades. Le projet doit prendre en compte les ressentis des travailleurs indépendants afin d'améliorer leur qualité de vie au travail et de réduire le risque de désinsertion professionnelle.

Au-delà des aides financières, les indépendants imaginent de nombreux autres soutiens en cas de maladie, tels que l'aide aux démarches administratives, un soutien psychologique, une meilleure connaissance des organismes existants ou encore une délégation d'activité.

Les médecins et les experts-comptables pourraient bénéficier de formation sur les droits des indépendants et l'impact des maladies dans leur activité. Ces médecins formés pourraient lever des objections liées à la résistance à l'arrêt de ceux qui pensent qu'être indépendant c'est accepter plus de risques, plus de responsabilités pour plus de liberté, et donc continuer de travailler « quoiqu'il en coûte » quand bien même une majorité vit « un enfer ».

Au vu des éléments qualitatifs recueillis par les entretiens, les thématiques seront reprises et enrichies dans un questionnaire d'enquête autour de 3 parties :

- Les éléments signalétiques,
- La partie santé,
- La partie parcours de soin et activité professionnelle.

### 3.4. Enquête quantitative

#### 3.4.1. Objectifs

Issu des entretiens exploratoires et d'une première enquête sur la thématique de l'ARACT Nouvelle-Aquitaine, entreprise en 2018<sup>6</sup>, ce questionnaire constitue un élargissement de la consultation des deux populations d'indépendants en PACA, malades et non malades.

Le questionnaire s'attachera à répondre aux interrogations suivantes :

- Comment concilier son activité de travailleur indépendant avec les soins pendant une maladie de longue durée ?
- Quelles sont les aides proposées par le système social, économique ?
- Quelles sont les solutions initiées par les indépendants malades eux-mêmes ?
- Quels sont les besoins non couverts ou insuffisamment couverts ?

Les résultats contribueront à une meilleure connaissance des difficultés rencontrées par les travailleurs non-salariés permettant ainsi de mieux les accompagner et de limiter l'impact d'une contrainte de santé dans l'exercice de leur activité professionnelle pour in fine améliorer leurs conditions de travail.

#### 3.4.2. Méthodologie

Afin de répondre aux besoins des indépendants, une consultation a été organisée. Elle s'adressait aux indépendants de la région PACA :

- Qui ont, ou ont eu, un problème de santé afin de recueillir leur expérience, besoins, propositions d'amélioration ;
- Qui n'ont pas été malades afin de recueillir leurs attentes, besoins ou craintes si cela leur arrivait.

Le questionnaire a été mis en ligne auprès des indépendants de la région PACA par l'intermédiaire des partenaires de l'opération (CAIRE13, ARS PACA, Agefiph, Cap Emploi, CARSAT-CPAM, Cheops PACA, CPME13, Département13, URPS PACA Masseurs Kinésithérapeutes libéraux, URPS PACA Pharmaciens, URPS PACA Infirmières, URSSAF PACA, URSSAF, DSCR OncoPaca-Corse).

L'Anact a réalisé la préparation de l'enquête, le traitement, l'analyse des données et la rédaction du rapport de synthèse.

- Recueil des questionnaires du 28 septembre au 21 novembre 2021
- Nombre de questionnaires complétés : 360.

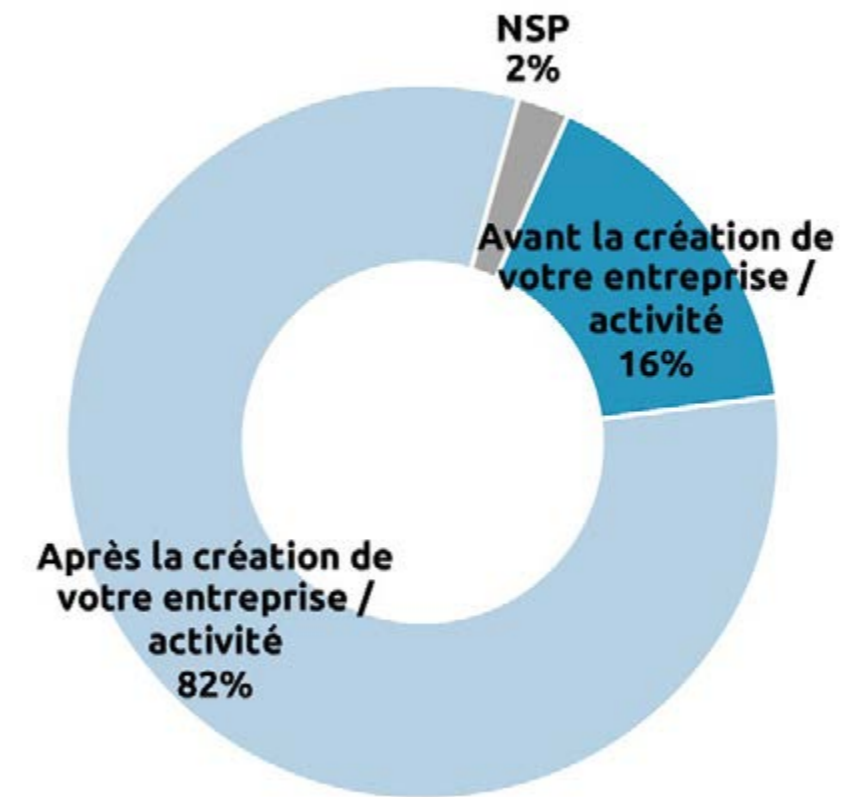
<sup>6</sup> Travailler avec une Maladie Chronique Évolutive : le cas des dirigeants de très petites entreprises, Aract Nouvelle Aquitaine, 2021

**3.4.3. Les chiffres clés de l'enquête**

Parmi les 360 travailleurs indépendants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ayant répondu à la consultation, 36% ont déclaré avoir été touchés ou être actuellement touchés par une maladie chronique évolutive. Ce taux atteint 39% parmi les indépendants âgés de 45 ans ou plus.

Cancers	64%
Maladies psychiques	8%
Affection cardio-vasculaire	6%
Spondylarthrite grave	6%
Diabète (types 1 et 2)	5%
Polyarthrite rhumatoïde	5%
Affections neurologiques et musculaires	3%
Sclérose en plaques	3%
MICI	2%
Addictions	1%
Hépatites virales	1%
Maladie de Crohn	1%
Autre	9%

Dans près de 2 tiers des cas (64%), la pathologie en cause est un cancer. Selon 82% des indépendants affectés par une MCE, les problèmes de santé associés sont apparus après la création de leur entreprise.



A la suite de l'émergence de la maladie, les indépendants en ont informé prioritairement leurs proches (96%), puis des personnes de leur réseau professionnel (47%).

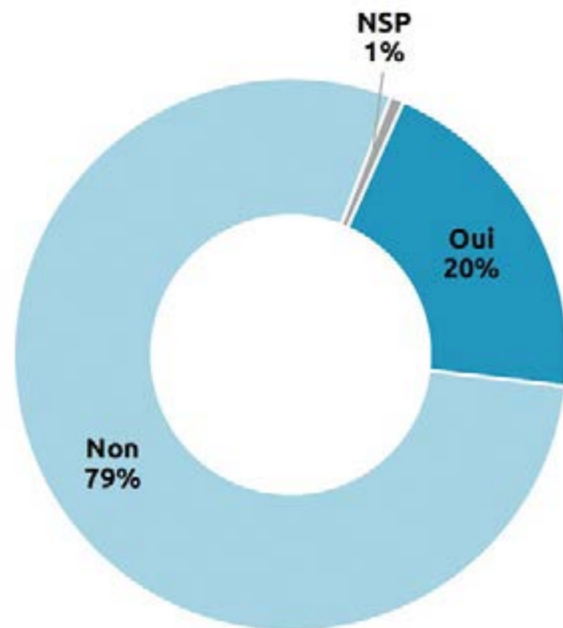
Vos proches (famille, amis)	96%
D'autres personnes de votre réseau professionnel	47%
Des structures, des spécialistes du maintien en emploi	26%
Les clients de votre entreprise	22%
Les salariés de votre entreprise	21%
Les fournisseurs de votre entreprise	12%
Vous n'en n'avez parlé à personne	2%
Autre	4%
Ne se prononce pas	1%

Les effets ou conséquences de la maladie sont multiples et diversifiés : fatigue (90%), douleurs (64%), contraintes horaires associées aux traitements ou soins à suivre (54%), difficultés d'attention, de concentration, de mémoire (53%), problèmes financiers (53%), image de soi dégradée (50%), irritabilité, détresse émotionnelle (47%), puis dans des proportions moindres, dépression (32%), troubles de l'appareil digestif ou urinaire (29%), perte d'autonomie (26%) et gênes et problèmes respiratoires (13%).

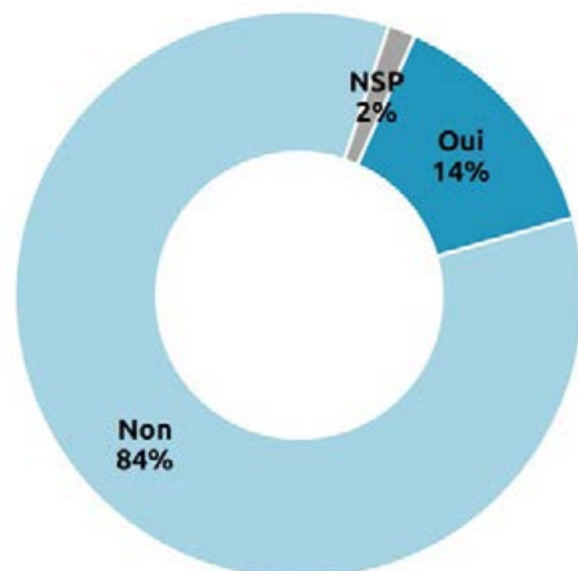
Fatigue	90%
Douleurs (musculaires, articulaires, etc.)	64%
Contraintes horaires liées aux traitements, aux soins spécifiques à suivre	54%
Difficultés d'attention, de concentration, de mémoire	53%
Problèmes financiers	53%
Image de soi dégradée	50%
Irritabilité, détresse émotionnelle	47%
Dépression	32%
Troubles de l'appareil digestif / urinaire	29%
Perte d'autonomie	26%
Gênes et problèmes respiratoires	13%
Autre (précisez)	6%
Ne se prononce pas	3%

20% des indépendants affectés par une MCE ont été contraints de différer des soins ou des traitements afin de poursuivre leur activité professionnelle, et 14% ont dû renoncer à certains soins ou traitements.

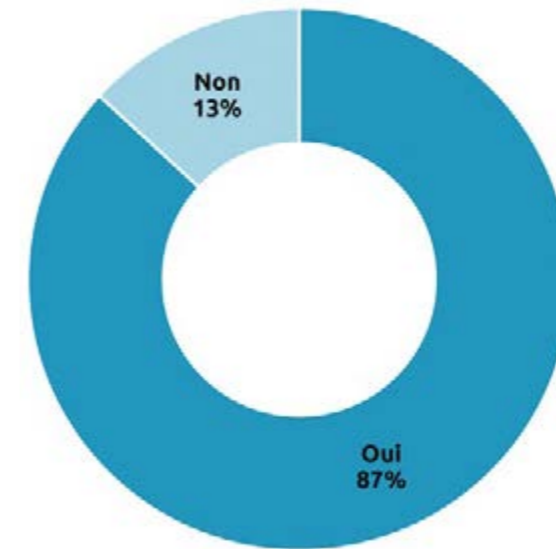
**Afin de poursuivre votre activité professionnelle, avez-vous dû DIFFÉRER certains soins ou traitements ?**



**Afin de poursuivre votre activité professionnelle, avez-vous dû RENONCER certains soins ou traitements ?**



Une très large majorité d'entre eux (87%) ont ou ont eu des craintes quant à la pérennité de leur activité.



Une très large majorité d'entre eux (87%) ont ou ont eu des craintes quant à la pérennité de leur activité.

Les effets de leur pathologie sur leur activité professionnelle sont multiples : principalement financiers avec une baisse du chiffre d'affaires (70%), une perte de revenus personnels (70%), des problèmes bancaires ou assurantiels (40%), mais également des retards de réalisation (34%), des abandons ou pertes de contrat (30%), des reports de projets de développement ou d'investissement (26%), des tensions relationnelles avec les clients, fournisseurs ou collaborateurs (24%). Seuls 4% des indépendants concernés déclarent que leur maladie n'a eu aucune conséquence sur leur activité.

Baisse du chiffre d'affaires	70%
Perte de revenus personnels	70%
Problèmes bancaires ou d'assurance	40%
Retards de réalisation	34%
Abandon ou perte de contrats	30%
Report de projets de développement ou d'investissement	26%
Tensions relationnelles (avec les clients, les fournisseurs, les collègues, etc.)	24%
Aucune conséquence	4%
Autres conséquences	9%

Concernant les conséquences de la maladie sur les pratiques professionnelles, 74% des indépendants touchés déclarent avoir été contraints de s'arrêter temporairement de travailler (parmi eux, 57% ont perçu des indemnités journalières), 67% ont dû adapter leur temps de travail, 57% ont reporté des tâches non directement productives, 51% ont dû se faire aider de manière régulière par un proche.

36% d'entre eux ont délégué une partie de leur travail à d'autres collaborateurs de la structure, 33% à des confrères extérieurs à leur entreprise. 12% ont acheté du matériel spécifique et 11% ont recruté un salarié.

	Oui	Non	Ne se prononce pas
Arrêter temporairement de travailler	74%	22%	4%
Adapter votre temps de travail	67%	24%	9%
Reporter des tâches non-directement productives	57%	34%	9%
Vous faire aider de manière régulière par un proche	51%	39%	10%
Déléguer une partie de votre travail à des collègues, des collaborateurs de votre entreprise	36%	50%	14%
Déléguer une partie de votre activité à des confrères (extérieurs à votre entreprise)	33%	54%	13%
Acheter du matériel spécifique	12%	74%	15%
Recruter un salarié	11%	73%	16%

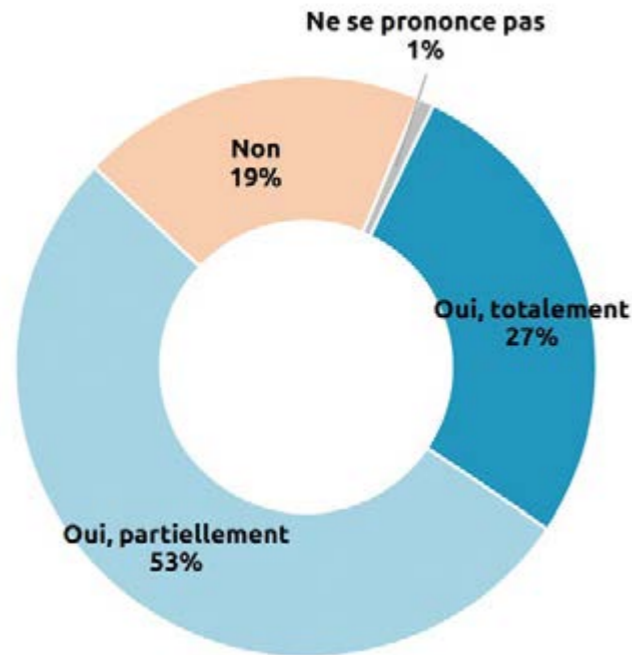
12% des indépendants n'ont sollicité aucun interlocuteur ou aucune structure en vue d'obtenir des informations ou conseils en lien avec la poursuite de leur activité dans le contexte de la maladie. Les autres se sont tournés prioritairement vers des professionnels de la santé (médecin traitant : 58% ; médecins hospitaliers, spécialistes : 48%), leur entourage familial (31%), puis le domaine associatif (associations d'accompagnement des chefs d'entreprise : 21% ; associations de malades : 21%). 19% ont sollicité l'appui d'un comptable ou d'une association de gestion, 18% celui d'une caisse (RSI, CPAM, MSA, CARSAT, URSAFF, etc.), 14% des confrères.

Votre médecin traitant	58%
Un ou des médecins hospitaliers, spécialistes	48%
Votre entourage familial	31%
Une association d'accompagnement des chefs d'entreprise malades	21%
Une association de malades	21%
Un comptable, une association de gestion	19%
Le RSI, la CPAM, la MSA, la CARSAT, l'URSAFF ou autre caisses	18%
Des confrères	14%
L'Agefiph	12%
La CAF (Caisse d'allocations familiales)	11%
Une banque, un banquier	11%
Cap emploi	7%
Un syndicat professionnel	5%
Un médecin du travail	2%
Une chambre consulaire (CMA, CCI, Chambre d'agriculture, etc.)	2%
L'agence régionale de santé (ARS)	2%
Aucun interlocuteur sollicité	12%
Autres	5%

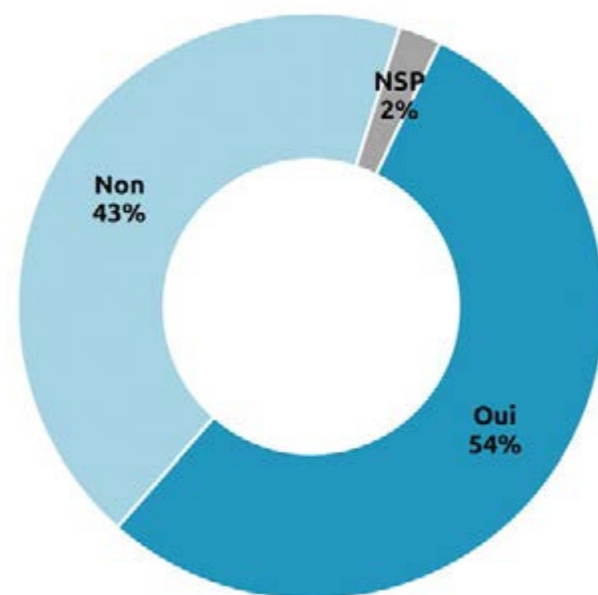
Quant aux informations ou appuis recherchés dans ce contexte, ils sont diversifiés bien que prioritairement financiers (62%), puis psychologiques (43%), juridiques (40%) et médicaux (40%). 34% étaient ou sont en quête d'informations ou de conseils relatifs aux aides sociales et/ou familiales, 24% d'informations ou de conseils liés à la formation ou la reconversion, 16% d'informations ou de conseils en matière d'organisation du travail et 8% de conseils ou d'aides au recrutement.

Des informations, des conseils ou appuis financiers	62%
Du soutien psychologique	43%
Des informations, des conseils ou appuis juridiques	40%
Des informations, des conseils médicaux	40%
Des informations, des conseils sur les aides sociales et/ou familiales	34%
Des informations, des conseils en matière de formation et/ou de reconversion	24%
Des informations, des conseils en matière d'organisation du travail	16%
Des conseils, des aides au recrutement (en vue d'un remplacement par ex.)	8%
Autre(s)	4%

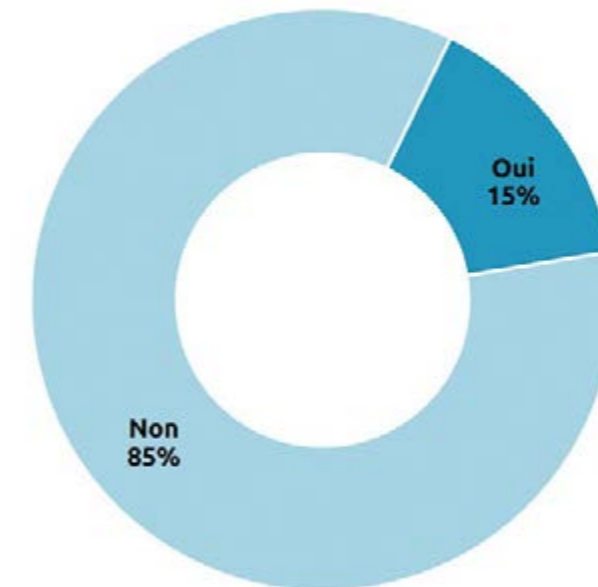
Dans ce contexte, 80% estiment avoir obtenu les conseils ou informations recherchés en lien avec la poursuite de leur activité (27% totalement ; 53% partiellement), 19% n'y ont pas accédé.



Finalement, 54% des indépendants affectés par une MCE ont sérieusement envisagé d'arrêter leur activité d'indépendant afin de devenir salarié.



Parmi les travailleurs indépendants non affectés par une maladie chronique évolutive, seuls 15% estiment, à date, disposer des informations nécessaires à la poursuite de leur activité dans l'éventualité de l'émergence d'une pathologie.



Dans cette éventualité, ils contacteraient plusieurs types d'interlocuteurs : le corps médical (médecin traitant : 68% ; médecins hospitaliers ou spécialistes : 28%), un comptable, une association de gestion (35%), un syndicat professionnel (32%), une ou plusieurs caisses (RSI, CPAM, CARSAT, URSAFF ou autres : 30%), ainsi que des confrères (29%). 20% solliciteraient leur entourage familial, 13% une association de malades, 10% l'Agence régionale de santé. Tous les autres interlocuteurs (chambres consulaires, association de chefs d'entreprises malades, banques ou caisse d'allocation familiale) seraient interrogés par 8% ou moins des indépendants.

Votre médecin traitant	68%
Un comptable, une association de gestion	35%
Un syndicat professionnel	32%
Le RSI, la CPAM, la MSA, la CARSAT, l'URSAFF ou autre caisses	30%
Des confrères	29%
Un ou des médecins hospitaliers, spécialistes	28%
Votre entourage familial	20%
Une association de malades	13%
L'agence régionale de santé (ARS)	10%
Un médecin du travail	8%
Une chambre consulaire (CMA, CCI, Chambre d'agriculture, etc.)	8%
Une association d'accompagnement des chefs d'entreprise malades	6%
Une banque, un banquier	6%
La CAF (Caisse d'allocations familiales)	4%
Personne	2%
L'Agefiph	0,4%
Cap emploi	
Autres (précisez)	7%

Quant à la nature des informations ou conseils recherchés, ils seraient également multiples et diversifiés : financiers (75%), médicaux (54%), juridiques (43%), en lien avec les aides sociales et/ou familiales (42%), psychologiques (32%). Seuls 17% envisageraient de recourir à des conseils ou des aides au recrutement, 17% également à des informations ou conseils en matière d'organisation du travail et 16% à des informations ou conseils en lien avec la formation ou la reconversion professionnelle.

Des informations, des conseils ou appuis financiers	75%
Des informations, des conseils médicaux	57%
Des informations, des conseils ou appuis juridiques	43%
Des informations, des conseils sur les aides sociales et/ou familiales	42%
Du soutien psychologique	32%
Des conseils, des aides au recrutement (en vue d'un remplacement par ex.)	17%
Des informations, des conseils en matière d'organisation du travail	17%
Des informations, des conseils en matière de formation et/ou de reconversion	16%
Autre(s)	1%

Concrètement, à date, seuls 23% des indépendants aujourd'hui non affectés par une MCE ont d'ores et déjà pris des dispositions en cas de survenue d'une pathologie, la principale disposition citée étant l'assurance prévoyance.

#### 3.4.4. Analyse et synthèse

- Le cancer est la maladie la plus rencontrée, elle apparaît plus fréquemment après la création de l'entreprise (ancienneté importante),
- Les effets de la maladie et les traitements sont variés : cognitifs, psychologiques, organisationnels et somatiques,
- 20% des indépendants affectés par une MCE ont été contraints de différer des soins ou des traitements afin de poursuivre leur activité professionnelle, 14% ont dû renoncer à certains soins ou traitements,
- 54% ont pensé arrêter pour aller vers du salariat,
- Les conséquences sont notamment financières sur l'activité, la nécessité d'ajuster l'organisation du travail et une crainte pour la pérennité de l'entreprise évoquée à 87%,
- Les ressources sollicitées : 12% n'ont sollicité aucun interlocuteur, une majorité s'est adressée à des professionnels de la santé (58% médecin traitant; 48% médecins hospitaliers, spécialistes ; 31% leur entourage familial, et le domaine associatif,
- En vue de conseils et d'appuis : juridiques, financiers, organisation,
- 85% des non malades estiment ne pas disposer des informations,
- La majorité n'a aucune disposition en cas de survenue d'une maladie.

Au-delà de ces chiffres, l'analyse des réponses permet de dresser une liste de familles d'acteurs comprenant des sous familles :

- Indépendants - malades/ non malades- (libéral/commerçant/artisan/etc.)
- Aidants (famille, proche)
- Acteurs du maintien en activité (opérateurs, financeurs, évaluateurs)
- Acteurs entrepreneuriat (organisations patronales, CCI, CMA, BPI, banques ...)
- Acteurs du domaine médical (équipes médicales et paramédicales établissements de soins, professionnels de santé libéral, association de patients, )
- Organismes assurantiels et mutuelles, prévoyance
- Acteurs de la santé au travail (SPSTI, Médecin et infirmier en santé au travail )
- Milieu social et médico-social (association et personnel aide à domicile, assistante sociale ...)
- Acteurs de l'emploi (PE)
- Caisses (CPAM, CCMSA, CAF, Carsat)
- Mais également : banque, DGFIP, les collectivités, les branches, les chambres consulaires, les associations, ARS, ordres

**Au total ce sont 16 familles d'acteurs ouvrant sur plus de 50 sous familles gravitant autour de l'indépendant, autant de fonctions et offres de service dont la visibilité, l'accessibilité et la complémentarité seraient à améliorer.**

#### 3.5. Cartographie des acteurs du maintien en activité des travailleurs indépendants

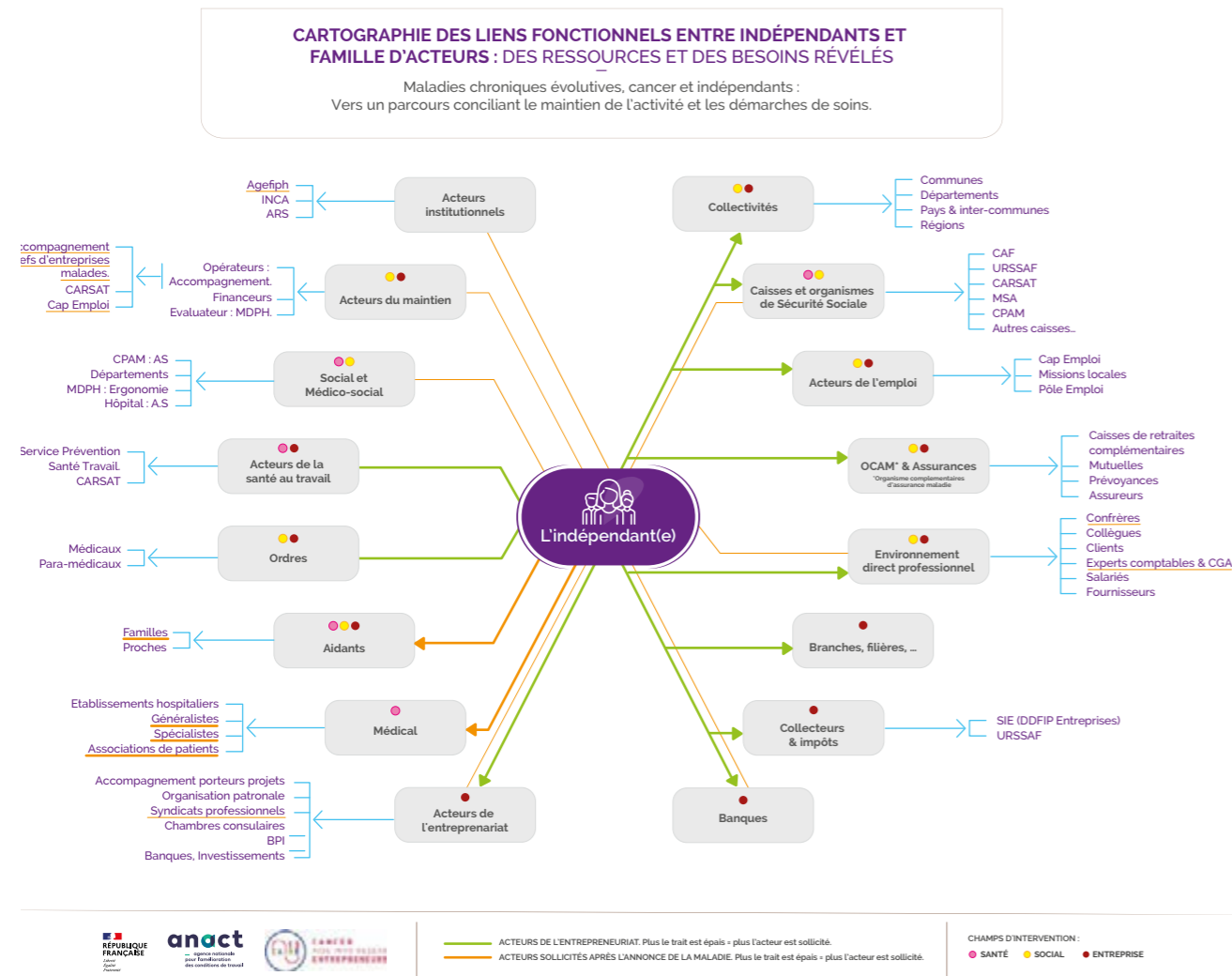
##### 3.5.1. Objectifs

L'objectif de la cartographie est d'identifier les réseaux relationnels (professionnels, institutionnels et familiaux) à l'œuvre dans le parcours d'un indépendant pour repérer et qualifier les ressources disponibles et les besoins.

##### 3.5.2. Méthodologie

La cartographie s'appuie sur l'identification des acteurs cités par les répondants à la consultation en ligne ainsi que sur les acquis de la phase exploratoire du projet.

3.5.3. Résultats



Pour une meilleure lecture, nous avons identifié :

- En traits de couleur verte, les acteurs de l'entrepreneuriat. Ils sont communs aux malades et aux non malades, soit environ 10 sous familles d'acteurs avec lesquelles les indépendants sont en lien dans le cadre de leur activité.
- En traits de couleur orange ceux que l'indépendant sollicite une fois l'annonce de la maladie faite, soit environ 6 sous familles d'acteurs supplémentaires. L'épaisseur du trait vise à catégoriser les acteurs sollicités : plus il est épais, plus ces acteurs sont cités dans la consultation, plus il est fin, moins ils sont cités.

3.5.4. Analyse et synthèse

La cartographie montre toute la complexité de l'écosystème que rencontrent les indépendants dans la phase liée à la maladie et à ses suites.

De manière très significative, les indépendants, suite à l'annonce de la maladie, se tournent en premier lieu dans leurs recherches d'informations vers les professionnels de santé : Médecins généralistes, médecins spécialistes voire associations de malade, notamment au sujet de la poursuite d'activité.

Dans une moindre mesure, ils évoquent la question avec le cercle familial.

Les acteurs de la **santé au travail** ne sont, eux, pas sollicités, alors qu'ils le pourraient, ce qui indique un manque de connaissance de leurs prérogatives à destination des travailleurs indépendants et chefs d'entreprises. La question de la maladie de l'indépendant reste donc une question essentiellement traitée par la médecine de ville, et les passerelles entre médecine du travail et médecin de ville n'existent que rarement.

Le **volet économique** est abordé principalement avec le secteur bancaire et l'expert-comptable, voire avec les associations d'accompagnement du chef d'entreprise « malade » ou les syndicats professionnels et ordres.

Le **volet social** tel l'accès aux droits et aux aides, est traité avec les caisses et organismes de sécurité sociale, notamment via le recours possible aux assistant-e-s sociales-aux.

Enfin, les acteurs du maintien en activité professionnelle apparaissent peu mobilisés, l'Agefiph est citée mais n'apparaît pas comme un acteur majeur malgré les aides ou appuis possibles, tout comme Cap Emploi.

La diversité des acteurs sus mentionnés révèle la complexité des situations vécues par les indépendants atteints de MCE ou de cancer et les enjeux qu'elles recouvrent :

- Un enjeu de qualité de vie et de conditions de travail de l'indépendant en lien avec la nécessaire préservation de sa santé (et celle du collectif s'il y a lieu), de ses compétences et ses ressources.
- Un enjeu économique lié à la survie de l'entreprise, la pérennité de l'activité pour laquelle des craintes se cristallisent.
- Un enjeu sociétal induit par l'accroissement des populations malades et la question de la prévention de la désinsertion professionnelle.

### 3.6. Échanges avec le CoPil

La présentation de l'état des lieux sur les deux premières séances de travail du CoPil, puis au fil de l'eau en bilatéral, fait émerger les thèmes suivants :

#### a) Comment parler de prévention aux indépendants ?

Lors des échanges il est apparu que :

- La question de la prévention pour réduire les conséquences socioéconomiques pour l'indépendant doit être travaillée.
- La notion de prévention globale est à activer en direction de l'indépendant qui a toutes les casquettes ainsi que tous les aléas liés au milieu dans lequel il évolue, à savoir : marché, concurrence, responsabilité des emplois salariés.
- L'activité indépendante produit de manière générale un très grand niveau de stress, un manque de sommeil ainsi qu'une grande fatigue. Une communication simple et pragmatique auprès de cette population est requise, comme le fait Amarok avec la présentation du baromètre de stress entrepreneurial.
- La question de la faute et du poids de la culpabilité de l'entrepreneur qui pense ne pas avoir le droit d'être malade pourra être traitée dans la sensibilisation afin que la personne accepte et prenne le temps de se soigner.
- Il semble nécessaire d'éviter de parler de santé du dirigeant mais bien de ce qui peut arriver à une entreprise en cas de défaillance du dirigeant. Par exemple « ce matin vous avez un accident, que se passe-t-il dans votre entreprise ? »

#### b) La notion de parcours et d'étape de parcours :

Les actions de sensibilisation doivent s'envisager à partir du parcours de l'indépendant au travers de 3 étapes clés : la création de l'activité - le développement de l'activité - l'arrivée de la maladie :

- Création de l'activité : des actions de sensibilisation sont à mettre en place dès cette étape clé, notamment par les partenaires en charge de l'accompagnement des créateurs d'entreprise : Chambres de métiers, chambre de commerce, ARS, URSSAF, Pôle Emploi.
- Développement de l'activité : organiser un diagnostic en allant vers l'indépendant. Mettre en place des diagnostics préventifs de l'entreprise et un diagnostic de la santé du dirigeant à 3 ans par exemple, ceci permettrait au créateur d'avoir déjà développé les bases de son entreprise, d'avoir une bonne expérience et une meilleure capacité à entamer un dialogue sur les risques. Il pourrait y avoir un diagnostic dans un premier temps, une occasion de faire un état des lieux de l'entreprise et de la couverture sociale du chef d'entreprise.
- Arrivée de la maladie ! dans cette hypothèse : épauler l'indépendant sur le remodellement de son activité.

#### c) Outils envisageables :

- Diagnostic préventif entreprise
- Diagnostic santé dirigeant
- Guide intégrant la question de la prévention de la santé au travail
- Quiz (ex. carnet de santé de l'entreprise avec des contacts et des fiches informatives)

Et s'il était possible d'aller plus loin, la création d'un kit de couverture assurantiel pour le créateur d'entreprise, kit minimal adapté et obligatoire qui doit permettre à l'indépendant pendant la création de son entreprise d'être couvert sur les activités essentielles mais également pour sa prévoyance. Ce kit doit être simple, avec un financement accessible au départ et évolutif dans le temps.

#### d) Sensibilisation des acteurs au-delà de l'indépendant :

Comme relevé par l'enquête et la cartographie, le système d'acteur est complexe, chaque acteur ayant un rôle et des missions spécifiques :

- Le médecin généraliste est la première source d'informations pour un indépendant malade car « il est possible de parler au médecin » ainsi qu'à sa famille, alors que l'indépendant ne parle surtout pas à l'environnement professionnel.
- Les constats qui sont faits par l'ARS sur les MCE portent effectivement sur l'information et les vecteurs de formation avec un besoin de sensibilisation accrue en ciblant par exemple les équipes à l'hôpital.
- Dans le cadre du plan cancer décennal, l'accent est mis sur un travail d'information passant notamment par des médecins et soignants / aide soignants à l'hôpital.
- Il est à noter l'absence d'obligation en matière de santé au travail pour les indépendants.
- Lors de la survenue de la maladie, les professionnels de santé ont besoin d'informer les patients très rapidement sur les dispositifs en place, il est important d'avoir le soutien de l'ARS sur des actions de communication précoces car plus tôt on intervient plus on est efficace.
- Dans le cadre de la mise en place d'une action sur des professionnels de santé libéraux, il est nécessaire de passer par les ordres car c'est à la création et lors de l'envoi d'un kit d'installation que le message peut passer.
- Prévention : une sensibilisation sur la couverture sociale de l'indépendant est nécessaire auprès de tous les acteurs de la création de l'entreprise - cf. cartographie p. 36.

**e) Rendre visible l'existant :**

Les travailleurs indépendants précisent qu'ils ne font absolument « aucune publicité » quand ils sont malades, de même ils n'ont pas l'habitude de solliciter des aides, ils sont mal informés sur l'existant : ils sont donc « indépendants en tout ». Il est clair par exemple que le soutien des mutuelles et des assurances est méconnu.

Pour autant, des possibilités d'appui, d'aide au remplacement et au maintien sont pointées par l'écosystème des indépendants : Service social de l'Assurance maladie, URSSAF, guichet unique indépendant HELP développé en commun, URSSAF, CARSAT, CPAM, CAF, Agefiph / Cap Emploi... (Cf Annexe 2)

**f) Besoin d'accompagnement sur l'organisation de l'activité pendant et après la maladie :**

Les travaux menés par l'Anact mettent en avant le fait que le concept de remplacement est souvent compris ou mis en œuvre dans une approche par « métier » (donc pour l'ensemble des activités réalisées) alors qu'il faudrait l'envisager dans une logique de soutien **sur des activités spécifiques de l'indépendant**. Il est important de laisser **le cœur de métier** à l'indépendant (s'il/elle le souhaite et le peut) en le/la déchargeant des activités connexes qui pourraient être mutualisées : il semble donc possible d'envisager l'activité de l'indépendant, non plus comme isolé, mais comme intégré à un réseau de compétences mobilisables.

Il est peu concevable pour un indépendant de déléguer sur le cœur de métier : « *je ne donne pas mes clients avec qui j'ai créé des liens, la valeur repose sur ma façon de faire* ». Il est en revanche possible d'engager une réflexion sur la création de communauté d'entrepreneurs qui s'entraident en utilisant le modèle de la Mutualité Sociale Agricole.

A titre d'illustration, il existe des solutions de remplacement mises en place au sein de la Mutualité sociale agricole avec l'aide de Cap Emploi qui sont très bien prises en charge. Ce type de remplacement peut être effectué sur autre chose que l'activité cœur de métier, les interventions portent sur des activités annexes.

L'équipe Aract Nouvelle Aquitaine a remarqué que les indépendants privilégient les actions liées à leur cœur de métier et délèguent plus facilement les activités périphériques à un proche essentiellement pour des contraintes de temps et de fatigue.

Ces différents éléments ouvrent les champs de réflexion suivants :

- Les réponses d'accompagnement sont à apporter à un niveau collectif de façon mutualisée.
- Le niveau de compétence entre également en compte dans les actions de délégation ainsi que l'exigence de résultat.
- Les activités déléguées, quels que soient les métiers, sont souvent des activités liées à l'administration comme la gestion de la mutuelle, la facturation. Il serait possible d'envisager une action collective avec un porteur de projet qui rassemblerait des travailleurs indépendants concernés pour accompagner des collègues dans leur travail au quotidien, dans l'adaptation à de nouvelles contraintes afin de laisser du temps aux malades de se soigner.
- Créer un panel de professionnels avec qui le degré de confiance est suffisamment élevé afin qu'ils soient perçus comme un soutien et non pas comme un concurrent. Il existe aujourd'hui des outils numériques permettant d'évaluer ce degré de confiance.
- La performance économique d'une entreprise est la question fondamentale.
- Les déterminants de cette performance doivent être identifiés et qualifiés
- Une étude segmentée doit être menée afin de voir dans quelle mesure un système de mutualisation peut être envisagé, se rapprocher des syndicats professionnels afin de lever les freins liés à certaines professions.

### 4- DE L'ÉTAT DES LIEUX À L'EXPÉRIMENTATION

Comme nous l'avons vu, la phase d'état des lieux a intégré :

- Des entretiens exploratoires individuels,
- Une consultation en ligne d'indépendants de PACA malades et non-malades,
- Une cartographie de l'écosystème gravitant autour de l'indépendant,
- Des échanges avec le CoPil.

Elle a permis de poser un état des lieux de l'existant en termes de besoins et ressources des indépendants de PACA face à la question de la maladie et de la prévention de leur désinsertion professionnelle, en faveur d'une meilleure conciliation du parcours de soin et du maintien de l'activité dans le cas d'une MCE ou d'un cancer.

La poursuite et la consolidation des travaux menés par l'Anact et CAIRE13 apparaissent ainsi nécessaires afin d'apporter une réponse territoriale coordonnée sur l'accès aux acteurs de l'accompagnement, aux aides et ressources mobilisables, mais également pour engager des expérimentations sur l'organisation et la réorganisation de l'activité permettant un maintien même partiel en activité des indépendants.

**Les pistes d'expérimentation** ci-après découlent de cette phase d'état des lieux et visent à :

- > Améliorer le maintien en activité et les conditions de travail des indépendants,
- > Améliorer l'accès à l'information utile dans un parcours d'indépendant,
- > Valoriser l'offre existante et l'identification d'actions innovantes,
- > Mettre en synergie des acteurs ressources du territoire.

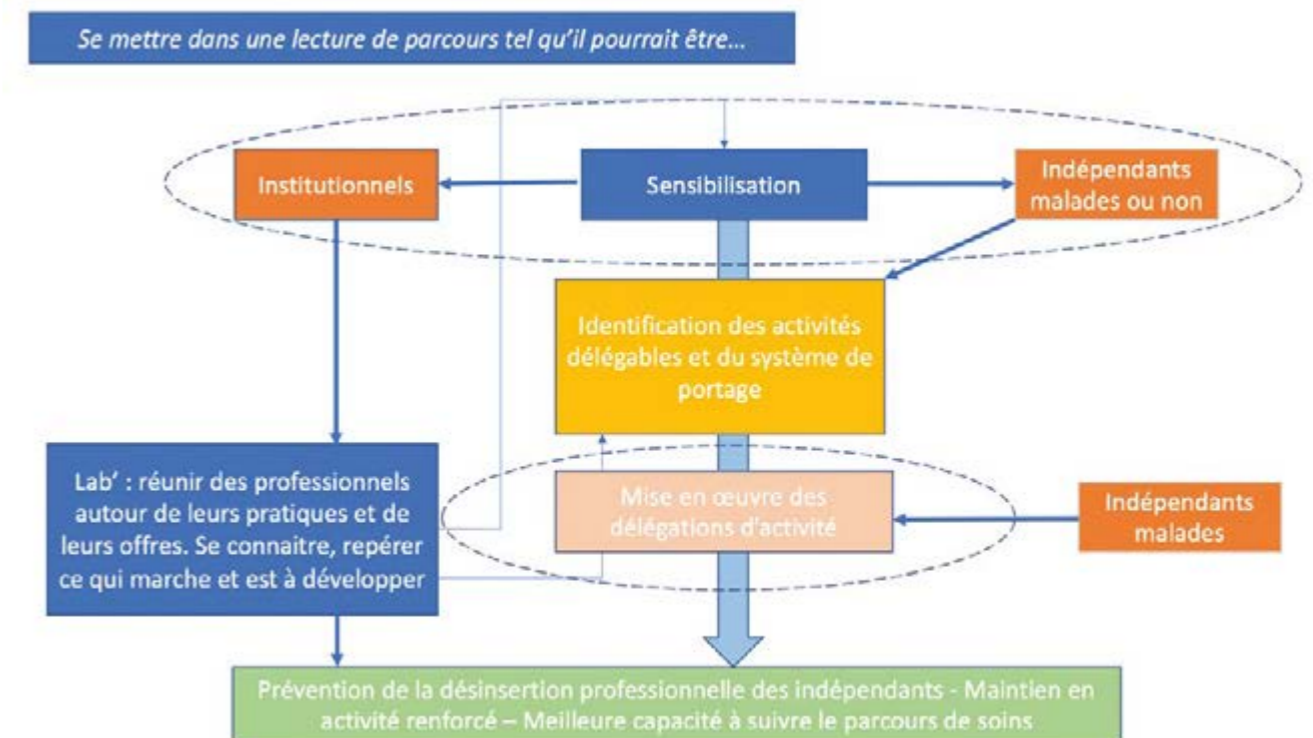
La phase d'expérimentation se déroule entre mars 2022 et juillet 2023 et s'articule autour de deux actions :

1- Expérimentation MUT : Créer et expérimenter un référentiel d'activité pour préfigurer une solution de délégation d'activité, sur 2 populations que sont les libéraux de santé (infirmiers et masseurs kiné) et autres indépendants non-médicaux.

2- Expérimentation SENSI : Expérimenter un outil de sensibilisation à la prévention de la désinsertion professionnelle des indépendants dans une logique de parcours, par la valorisation de l'existant, à destination des indépendants et des acteurs de l'écosystème.

Les deux expérimentations se déploient au sein d'un espace d'échanges interprofessionnel et pluridisciplinaire orienté vers la conception et l'innovation de solutions en lien avec la conciliation de l'activité entrepreneuriale et la santé des dirigeants. Cet espace va au-delà des découpages institutionnelles traditionnelles et rassemble des acteurs sur un modèle collaboratif et transversal.

Ces différentes expérimentations sont envisagées en vue de la schématisation d'un prototype de parcours de maintien en activité qui pourra s'appuyer sur les éléments suivants :



### 4.1. Les deux actions expérimentales

Ce projet expérimental, à la frontière entre la santé publique et la santé au travail, vise à identifier les actions à mettre en œuvre pour aider le travailleur indépendant à maintenir son activité ou des perspectives d'activité professionnelle, lorsque la maladie impacte son travail.

L'état des lieux des besoins des indépendants et des ressources PACA réalisé fin 2021 a permis d'analyser et documenter la question de la conciliation du parcours de soin et du maintien de l'activité professionnelle des travailleurs indépendants (TI). Au regard des éléments clés de cette étape le comité de pilotage a retenu en janvier 2022 les actions expérimentales suivantes :

#### **Expérimentation MUT : De l'identification des tâches à leur délégation**

Cette action a pour objet d'expérimenter la possibilité de déléguer une partie de son activité pour un indépendant malade en s'appuyant sur une offre de compétences mutualisées dans des situations de maintien en activité des indépendants atteints de MCE ou de cancer. L'expérimentation portera sur une analyse des activités journalières de différents types de travailleurs indépendants recrutés dans la base de données de CAIRE13 et une identification des activités qui ne feraient pas partie du cœur de métier et que ces derniers pourraient déléguer afin d'avoir plus de temps à consacrer à leur santé.

La finalité est de pouvoir créer un dispositif de remplacement sur des activités non-cœur de métier, de mise à disposition et/ou de le faire financer. Il s'agit d'un travail collectif qui s'effectue en groupes de travail incluant travailleurs indépendants, porteurs du projet et organismes de l'écosystème du travailleur indépendant.

#### **Expérimentation SENSI : Informer et sensibiliser au maintien de l'activité professionnelle du travailleur indépendant malade**

Cette action a pour objet d'expérimenter un outil de sensibilisation et de prévention de la désinsertion professionnelle des indépendants dans une logique de parcours à destination des indépendants et des acteurs de l'écosystème par la mise en commun de ressources et le développement des coopérations entre les acteurs de l'écosystème du travailleur indépendant.

Pour cela une approche collective a été choisie et le groupe de travail réunit des travailleurs indépendants affectés par une MCE ou un cancer, ainsi que les différents organismes porteurs de solutions.

La finalité est de concevoir un outil de sensibilisation et d'information à destination des travailleurs indépendants malades et non-malades ainsi que des professionnels de leur environnement sur la prévention de la désinsertion professionnelle.

## 5. EXPÉRIMENTATIONS MENÉES

### 5.1. Expérimentation MUT : de l'identification des tâches à leur délégation

#### 5.1.1. Objectifs

- Repérer les problématiques propres à certains travailleurs indépendants en rapport avec la conciliation des démarches de soins et du maintien de l'activité.
- Réaliser en collaboration avec ces travailleurs indépendants une analyse des situations de travail afin de concevoir un référentiel d'activités qui sera utilisé par tous pour identifier celles qui sont mutualisables en cas de maladie.
- Tester une solution de délégation d'activité ou de tâches.

#### 5.1.2. Méthodes

Afin d'identifier les services de remplacement et/ou de mise à disposition disponible dans les Bouches-du-Rhône pour les travailleurs indépendants malades, une recherche bibliographique a été réalisée. A l'issue de ce travail, des dispositifs de remplacement privés ainsi que des dispositifs institutionnels ont été identifiés (Cf. annexe 3). Au total douze dispositifs ont été listés dont quatre institutionnels et huit privés. Sur ces huit, quatre sont spécialisés dans le remplacement des infirmier-e-s libérales et les quatre autres avaient des domaines d'intervention divers.

Des entretiens téléphoniques ont ensuite été réalisés à l'aide d'une grille d'entretien (Cf. annexe 4) afin de comprendre les fonctionnements des dispositifs privés. Sur les huit identifiés, seul quatre ont accepté participer à l'enquête. Aucun n'a accepté de participer aux groupes de travail.

Un groupe de travail a ensuite été créé. Celui-ci était composé de travailleurs indépendants issus de la base de données de CAIRE13 et de représentants des institutions impliquées dans la prévention de la désinsertion professionnelle des travailleurs indépendants.

Les travailleurs indépendants ont été scindés en deux groupes. Un groupe de 3 infirmières libérales et un autre groupe composé de 4 travailleurs indépendants de diverses professions.

Au total, 9 séances de travail ont été effectuées. Lors des séances, avec l'accompagnement d'une intervenante de l'Aract-Nouvelle Aquitaine, les travailleurs indépendants ont procédé à une identification des activités qui ne seraient pas ou ne feraient pas partie du cœur de métier et qu'ils pourraient déléguer afin d'avoir plus de temps à consacrer à leur santé.

### 5.1.3. Structuration

Afin d'installer la conduite du projet d'expérimentation une phase de structuration s'est opérée permettant de repérer les rôles et missions de chacun des acteurs et leur implication dans les instances dédiées.

Ont ainsi été dissociés les groupements suivants :

- COPIL pour piloter, suivre, arbitrer des décisions relatives au projet
- Équipe projet pour assurer le pilotage opérationnel, la coordination, l'animation de l'expérimentation
- Expérimentations professionnels de santé réunissant des indépendants libéraux de santé, participants à l'expérimentation
- Expérimentation indépendants réunissant des artisans et commerçants participants à l'expérimentation.

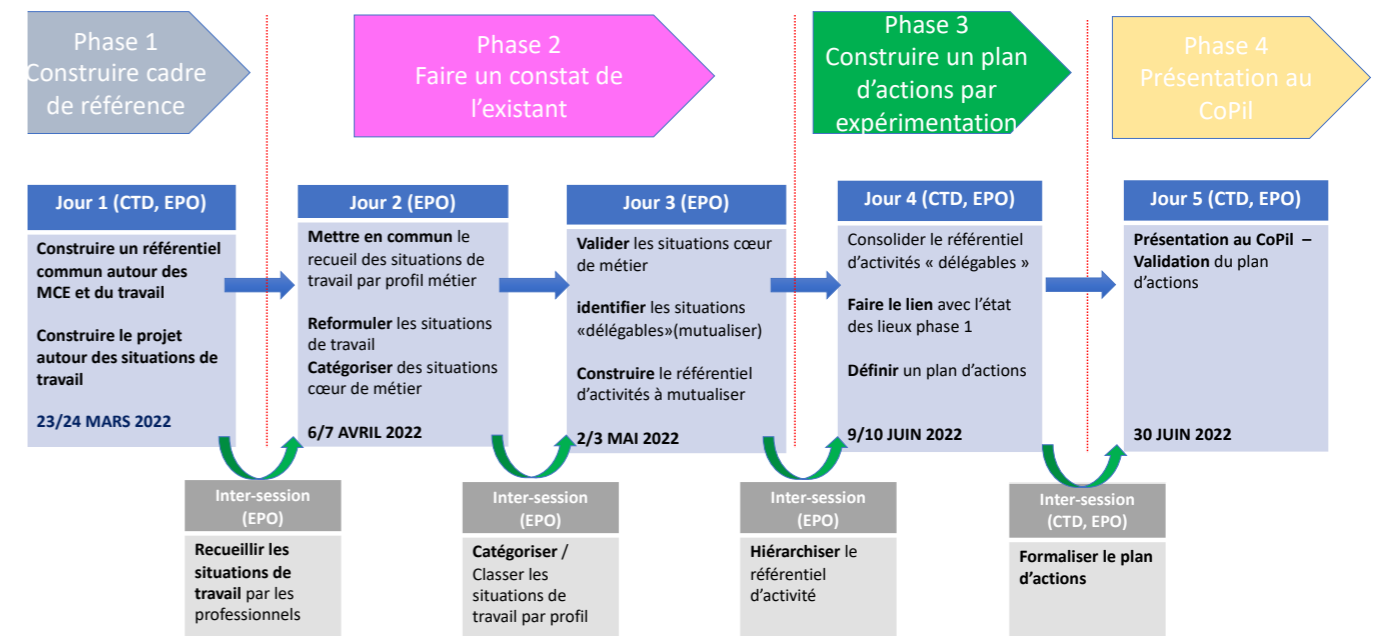
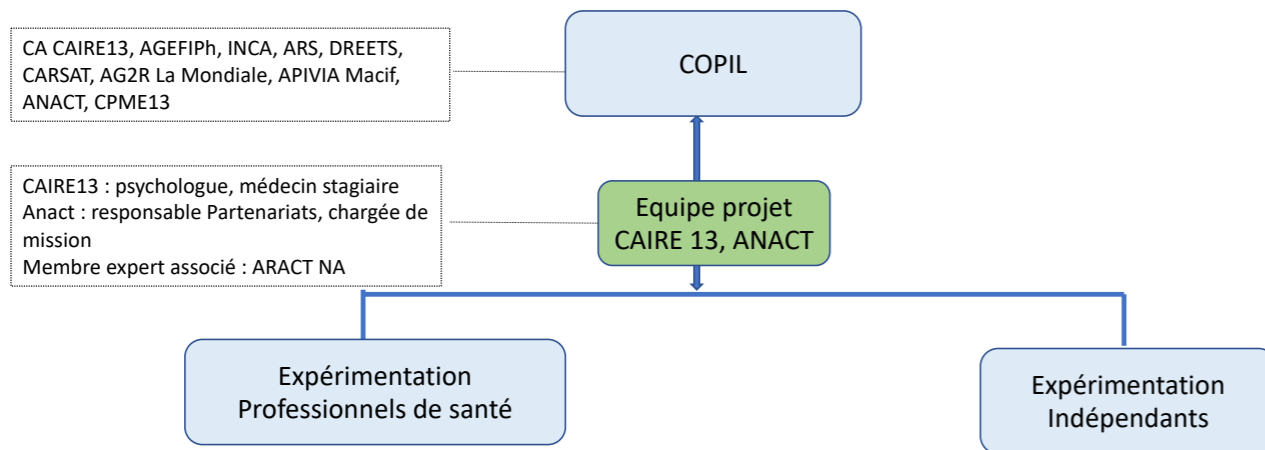
### 5.1.4. Démarche d'expérimentation

Une démarche d'expérimentation en 4 phases a été conçue et mise en œuvre avec les 2 groupes d'expérimentateurs libéraux de santé et artisans commerçants.

EPO : Équipe Projet Opérationnelle  
CTD : Comité Technique Décisionnel

#### La démarche d'expérimentation MUT

## Structuration expérimentation MUT



## 5- EXPÉRIMENTATIONS MENÉES

## 5- EXPÉRIMENTATIONS MENÉES

### Les étapes de la démarche de l'expérimentation

Pour chacune des phases de la démarche un déroulé pédagogique est présenté ci après :

	Objectif	Contenu	Résultat
J1 CTD + EPO	Construire un cadre de référence commun aux divers partenaires	Présentation croisée et expression des attentes Présentation de l'expérimentation Principaux résultats PACA Les MCE : de quoi parle-t-on ? L'Homme au travail L'approche par le travail Les situations de travail : savoir les observer, résultats de l'observation du film projeté	Un référentiel commun partagé sur les MCE et le travail par les partenaires et participants à l'expérimentation  Outillage de l'EPO (les participants à l'expérimentation) pour observer le travail ou mener des entretiens situés afin de recueillir des situations de travail et les lister (d'infirmiers libéraux et artisans commerçants)
J2 EPO	Faire un constat de l'existant	Recueil et complément des listes pour valider s'il s'agit bien de situations et non de manières de faire. Reformulation de situations parfois non comprises. Identification des familles d'activités Confrontation des listes, repérage des doublons et classement des situations par famille d'activités Identification de sous catégories d'activités : exemple de catégorisation comprenant : des activités travail et des activités hors travail	En travail intersession il s'agit de valider, compléter et enrichir la liste de situations de travail
J3 EPO	Faire un constat de l'existant	Reprise des listes de situations de travail produites par les indépendants Travail à partir des activités travail et activités hors travail placées dans les familles d'activités Identification des activités sous le double critère : déléguables et difficiles à réaliser si maladie	Exemple de catégorisation d'activités déléguables et difficiles à réaliser en cas de maladie pour les TI : Prospection Livraison Devis Administratif Gestion entreprises et partenaires Gestion clientèle Ménage Amener les enfants à l'école Déplacements et conduite
J4 CTD+ EPO	Construire un plan d'actions par l'expérimentation	Échanges sur les situations de travail et consolidation du référentiel d'activité déléguables Réflexion partagée quant à un plan d'action au vu des résultats	Définition d'un plan d'actions tenant compte de l'état des lieux initial
J5 CTD + EPO	Présentation au COPIL	Présentation au CoPil de la méthode et des résultats de l'expérimentation	Validation du plan d'action

### 5.1.5. Points importants de la démarche

La démarche d'expérimentation a été bien accueillie par les participants et les animateurs. Au delà des objectifs en lien avec la question du travail et de la maladie, ont été révélés les points suivants :

- « Faire faire » et « faire avec » : partage d'un référentiel commun MCE et Travail
- Adhésion des professionnels
- Implication forte
- Travail collectif et individuel importants
- Création d'un collectif autour du projet et du travail
- Réflexion sur leur propre organisation
- Valorisation personnelle de toutes les activités faites dans la journée
- Prise de conscience de toutes les activités



### 5.1.6. Résultats des séances de travail

Les séances avec les expérimentateurs ont permis de dégager de la connaissance sur les situations de travail réalisées propres aux métiers et communes aux métiers.

- Ces situations ont été traitées et répertoriées dans des référentiels :
- 
- Un référentiel d'activité par métier constitué des situations de travail des TI
- Un référentiel d'activités « communes » aux deux groupes et déléguables

#### Exemple d'une catégorisation en 6 activités d'infirmières libérales (IDEL) en fin J2 :

1. faire des soins au cabinet a) faire les soins techniques b) faire les relèves	4. effecteur le travail administratif : a) lié au patient b) lié à l'activité
2. faire des soins au domicile a) accéder au patient b) faire les soins c) gérer la traçabilité	5. s'harmoniser avec les collègues (faire des transmissions)
3. préparer la tournée a) prendre en compte des spécificités b) planifier de la tournée c) gérer les urgences	6. Coordonner les soins a) Liens entre famille / pharmacie / prestataires.

#### Exemple d'une catégorisation d'activités d'artisans en fin de J2 :

1. Gérer les clients et la relation client
2. Réaliser les travaux opérationnels
3. Gérer l'administratif client
4. Gérer l'administratif entreprise
5. Vivre pendant le travail

Une première consolidation des résultats identifie 7 catégories d'activités communes déléguables quel que soit le métier d'origine et débouche sur un premier référentiel.

### Référentiel d'activités déléguables VO : 7 activités communes à l'ensemble des indépendants :

1. Gestion cabinet et entreprise	4. Gestion des relations difficiles émotionnellement
2. Activité administrative : téléphone, secrétariat, facturation, externalisation de certaines activités	5. Entretien, nettoyage et ménage
3. Livraison, manutention	6. Garde et accompagnement d'enfants
4. Prospection commerciale	

Une consolidation de l'outil par sa soumission à un nouvel échantillon de TI malades issus de secteurs d'activités élargis pour déboucher sur une nouvelle version V1 s'opère ensuite.

#### Méthode de consolidation :

- 1/ entretiens réalisés avec quelques TI issus d'autres métiers pour constituer une liste des situations de travail, repérer si les catégories du référentiel se retrouvent et peser le souhait d'une délégation de ces derrières.
- 2/ constituer un groupe de travail de TI issus de secteurs d'activités élargis, leur soumettre le référentiel, le compléter si nécessaire.

### Référentiel d'activités déléguables (RAD) Version 1: 4 activités communes à l'ensemble des indépendants :

Gestion d'entreprise, administrative et comptable : 8 heures hebdomadaires
Manutention, logistique et transport : 2 à 10 h hebdomadaires
Entretien et nettoyage des locaux et des équipements : 8 heures hebdomadaires
Hors travail : aides enfants

Ici les catégories d'activités sont estimées en volume horaire hebdomadaire moyen.

Les activités étant repérées, il s'agit alors d'élaborer un outillage pour les utilisateurs de ce référentiel.

Référentiel d'activité réalisé à partir des métiers suivants : menuisier, coiffeuse, infirmière, psychologue, graphiste, créateur de bijoux, fleuriste, gestionnaire de snack, coach, conseiller en gestion, assistante administrative.
Utilisateurs possibles : préventeur, assistant social Carsat, conseiller Cap Emploi, conseiller Chambre des Métiers / Chambre de Commerce, infirmier SPST, médecin du travail et médecin généraliste, praticien hospitalier.
Finalité d'usage : le RAD permet d'identifier avec un travailleur indépendant malade s'il rencontre ou pas des difficultés pour réaliser toute ou partie des 4 catégories d'activités, d'évaluer le besoin en délégation, d'en déterminer le volume horaire hebdomadaire de remplacement. En cela il permet de parler du travail réel et quotidien.

Un référentiel d'activité a été formalisé de manière participative pour chacun des métiers représentés en groupe de travail, s'appuyant sur une description et une analyse des situations de travail. Il a ainsi été possible d'identifier ce qui pouvait être déléguable à un ou des tiers avec, par exemple, les activités suivantes (certaines des activités identifiées sont transversales aux différents métiers représentés) :

Catégorie d'activités	Exemples de tâches
Gestion d'entreprise, gestion administrative et comptable	Suivi des déclarations fiscales Réalisation des bilans Suivi factures, relevés bancaires, justificatifs Classement de documents Réception et envoi messages et documents écrits Gestion des appels téléphoniques Facturation Prise de commande Gestion des réseaux sociaux Gestion des clients
Logistique	Manutention (port et déplacement de charge) Livraison, réception des marchandises Rangement Installation d'étal extérieur, de terrasse de resto
Nettoyage	Nettoyage des équipements Entretien des locaux : surfaces, poubelles Déplacement de mobilier Agencement/décoration de la boutique
Hors professionnel	Garde des enfants Accompagnement des enfants (AR école)
Autre : achats, conduite véhicule, développement commercial	Achat de marchandises chez fournisseur en magasin, conduite de véhicule, prospection commerciale, utilisation et suivi des outils marketing

## 5- EXPÉRIMENTATIONS MENÉES

Au final, un Référentiel d'Activités Délégables et un Kit d'entretien ont été créés pour être testés par les partenaires du projet. Le Référentiel d'Activités Délégables est évolutif. (Cf Annexe 5).

Extrait du Référentiel d'Activités Délégables :



— FICHE BILAN  
Référentiel d'activités délégables pour les travailleurs indépendants malades

— Le Référentiel d'activité déléguable est un outil permettant d'identifier avec un travailleur indépendant malade, quelle activité hors cœur de métier, serait déléguable au vu des impacts sur sa santé de sorte à maintenir sa productivité.

**Organisme :**


- Date :
- Nom, Prénom :

**Travailleur indépendant :**

- Nom, Prénom :
- Métier :

CATÉGORIE D'ACTIVITÉS	TÂCHES À RÉALISER	TYPE DE DIFFICULTÉS (à cocher pour chaque tâche)			VOLUME HORAIRE HEBDO	COMMENTAIRES
		Cognitive	Physique	Psycho sociale		
GESTION ADMINISTRATIVE & COMPTABLE	- Suivi des déclarations fiscales - Réalisation des bilans..					Exemple : - Logiciels utilisés, port charges, produits dangereux, contraintes horaires, permis de conduire..
LOGISTIQUE LIVRAISON	- Manutention (port et déplacement de charge) - Livraison, réception stocks..					
NETTOYAGE	- Nettoyage des équipements Entretien des locaux : surfaces, poubelles..					
HORS PRO	- Garde des enfants - Accompagnement des enfants (AR école)					
AUTRE	- Achat de marchandises en magasin - Conduite de véhicule..					

## 5- EXPÉRIMENTATIONS MENÉES



— FICHE DEMANDE  
Référentiel d'activités délégables pour les travailleurs indépendants malades

ACTIVITÉ	TÂCHE À RÉALISER	Volume horaire hebdo	Commentaires
Gestion administrative et comptable			
Logistique Livraison			
Nettoyage			
Hors pro			
Autre			

**Organisme :**

- Date :
- Nom, Prénom :

**Travailleur indépendant :**

- Nom, Prénom :
- Métier :

**Besoin de délégation d'activités\* :**

Oui  Non

\*Si oui, décrivez le type de tâche ainsi que le volume horaire hebdomadaire. Mentionnez toutes précisions complémentaires dans la partie conclusion.

**Conclusion de l'entretien :**

---



---



---

— Signatures —

Professionnel

↓

Travailleur indépendant

↓

### 5.1.7. Bilans et effets indirects

Lors des rencontres des groupes de travail, les participants nous rapportent avoir mis en place des actions d'amélioration des conditions de travail à la suite des échanges menés, en voici quelques exemples :

- Actions mises en place durant la démarche pour le groupe « TI de professions diverses » au niveau de l'organisation du travail :
  - Externalisation de certaines activités administratives (factures, téléphone...),
  - Réorganisation de certaines fonctions (imprimerie, retours, livraisons...),
  - Centralisation des informations spécifiques sur les clients, les différents partenaires bancaires, construction d'un outil commun avec les collègues à tester,
  - Instauration d'une réunion mensuelle,
  - Amélioration de l'équilibre des temps « hors travail » et « travail »,
  - Diminution du nombre de clients,
  - Sous-traitance de certaines activités : fabrication, pose...,
  - Réflexion sur une réorganisation avec recentrage sur les activités de création/conception/expertise.

- > Actions mises en place durant la démarche pour les IDEL (infirmières) au niveau de l'organisation du travail :
  - Priorisation des actes et abandon de certains actes rendus difficiles par la maladie ou son traitement (nursing...)
  - Gestion des délais de traitements de l'administratif (modifier le délai...)
  - Priorisation des patients (« hiérarchisation, tri » des patients)
  - Stratégies de régulation (avoir à disposition certains médicaments, des outils, en particulier pour « les patients cognitifs »)

### 5.1.8. Analyse et synthèse

La réflexion et la mise en place d'actions pour l'amélioration de l'organisation de travail par les travailleurs indépendant participant aux groupes de travail, démontrent la nécessité de prendre le temps et d'entamer un dialogue et une réflexion dans un cadre structuré sur les tâches, l'organisation du travail et l'impact sur la santé.

De même la création de collaborations entre certains travailleurs indépendants participant aux groupes de travail sur la mutualisation des tâches entre professions respectives met en avant l'effet facilitateur des rencontres physiques et des échanges sur la thématique du travail et de la santé, entre pairs. Les indépendants ont besoin d'être sensibilisés sur ces sujets pour comprendre et agir de manière adaptée à la nouvelle situation que constitue le fait d'être un travailleur indépendant malade.

### 5.1.9. Proposition de pistes d'actions

A ce stade de l'expérimentation, il nous a semblé pertinent de réfléchir à la construction d'une offre de service spécifique gratuite autour des activités déléguables identifiées.

Pour cela les points suivants ont été définis :

- Élaborer le cadre de l'offre de service
- Définir précisément la cible
- Définir les conditions d'octroi : certificat médical, durée, éligibilité...
- Identifier un porteur et des prestataires
- Prévoir le financement de l'offre de service

**Les axes suivants ont été proposés :**

- Envisager une expérimentation par l'URPS IDEL PACA pour les IDEL avec le soutien notamment de l'ARS, visant à cibler les IDEL malades, en reprise d'activité à la suite d'un arrêt de travail, avec un soutien sur les activités non-cœur de métier
- Réfléchir à la création d'une offre spécifique autour des activités déléguables qui comprendrait l'animation et la coordination d'un réseau de professionnels choisis en fonction du cahier des charges, avec un financement possible de l'Agefiph, en vue de la mise à disposition de l'indépendant des compétences adaptées renvoyant aux 4 catégories d'activité.

### 5.2. Expérimentation SENSI : Informer et sensibiliser au maintien de l'activité professionnelle de travailleurs indépendants malades

#### 5.2.1. Objectifs

- Capitaliser des méthodes, démarches, outils ou actions menés à destination des indépendants malades
- Améliorer la connaissance de l'existant pour faciliter la mise en œuvre de solutions dans une logique de parcours
- Développer des coopérations entre les acteurs du parcours
- Produire des outils de sensibilisation et information à destination des indépendants et des professionnels

#### 5.2.2. Méthodes

Dans un premier temps, il a été réalisé une recherche bibliographique afin d'identifier les outils de prévention de la désinsertion professionnelle existant en France pour les travailleurs indépendants.

Un groupe de travail a ensuite été créé. Celui-ci était composé de deux travailleurs indépendants issus de la base de données de CAIRE13 et de huit représentants des institutions impliquées dans la prévention de la désinsertion professionnelle. Il s'agit de la Carsat, l'Agefiph, ORS-Paca, DSCR OncoPaca-Corse, CPSTI, Apivia-Macif, Ag2r La Mondiale. Une agence de communication a été intégrée à partir de la 2<sup>ème</sup> séance de travail.

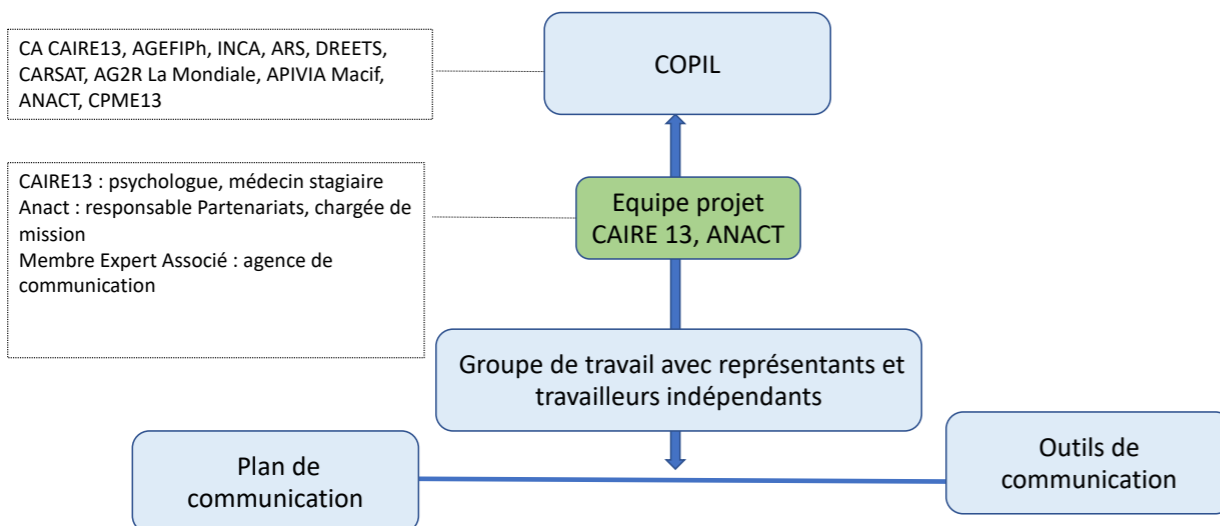
Les séances de travail ont été réalisées selon un mode hybride (présentiel-distanciel).

### 5.2.3. Structuration

Le projet s'est structuré autour d'enjeux et d'acteurs comme suit :

- COPIL pour piloter, suivre, arbitrer des décisions relatives au projet
- Équipe projet pour assurer le pilotage opérationnel, la coordination, l'animation de l'expérimentation
- Groupe de travail représentants et travailleurs indépendants mixant des opérateurs du maintien en emploi et de la PDP, des professionnels d'organismes sociaux, ou de la santé publique et santé au travail et des indépendants
- Plan de communication : un travail appuyé par une agence de communication
- Outils de communication : un sous groupe de travail sur la question de la capitalisation et la diffusion d'informations et de contenus produits

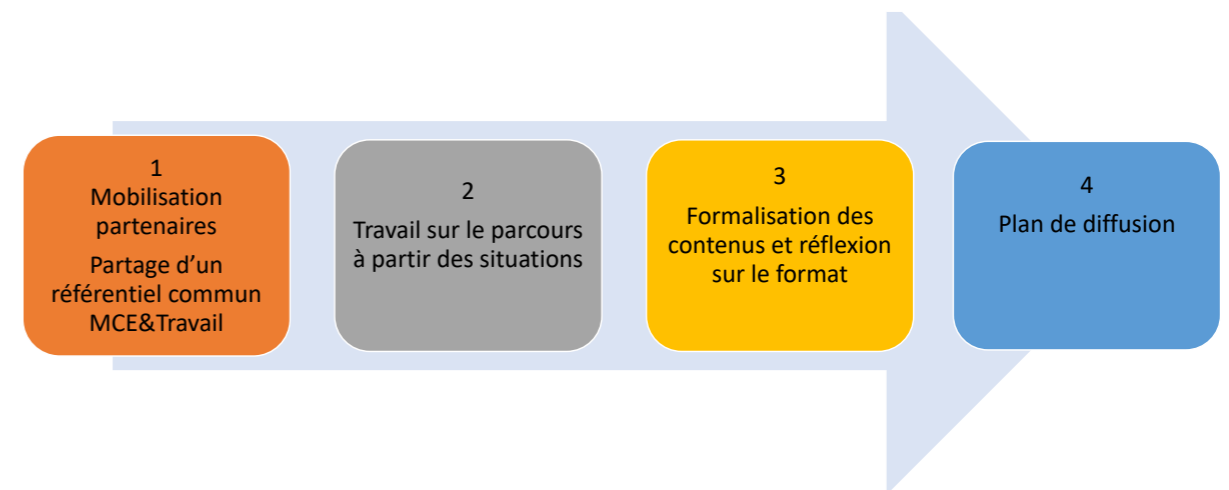
### Structuration Expérimentation SENSI



### 5.2.4. Démarche d'expérimentation

La démarche proposée a procédé en 4 étapes :

- 1- Constituer un collectif de professionnels et d'indépendants ; partager ensemble un référentiel autour des questions de MCE et de travail
- 2- Recueillir et analyser les situations caractéristiques ou problèmes rencontrés par le collectif. Projeter les freins et leviers pour les situations décrites., les inscrire dans une logique de parcours de l'indépendant.
- 3- Retraiter les contenus recueillis, en vue de leur formalisation au sein d'un outil de communication.
- 4- Construire les conditions de diffusion et d'accès des supports de communication, les expérimenter.



### 5.2.5. Points d'attention de la démarche

Il ressort des travaux de groupe, une forte adhésion des professionnels au projet ainsi qu'une grande sensibilité aux vécus des indépendants renvoyant à la nécessité de créer un collectif de travail pour produire dans une dynamique concertée, enrichie des savoirs et expériences de chacun.

Les échanges pendant les travaux ont permis aux indépendants et aux acteurs de prendre conscience des ressources sur le département des Bouches du Rhône : des expertises métiers, des champs d'action des institutionnels, des outils et méthodes existants, des projets et expérimentations en cours en lien avec la prévention de la désinsertion professionnelle ou la santé au travail des indépendants.

Ce sont aussi les rôles et missions des divers acteurs qui ont pu se préciser dans cet écosystème d'acteurs complexe. A ce titre il a souvent été mentionné le rôle fédérateur de CAIRE13, qui oriente et met en place des actions facilitant l'inclusion de partenaires. Cette capacité de coordination pourrait à l'avenir être valorisée.

## 5.2.6. Résultats

Les coopérations entre les acteurs du parcours du travailleur indépendant malade se sont faites entre : Indépendants / URSSAF/ Groupe de travail CAP EMPLOI - AGEFIPH / Groupe de travail Formation Professionnels santé ORS PACA / Société Médecine Travail / DU Médecine du travail / DSRC OncoPaca-Corse et Apivia-Macif lors de différentes réunions de travail et ont permis d'identifier et mettre en commun des ressources telles que méthodes, démarches, outils ou actions menées, d'améliorer la connaissance de l'existant pour faciliter la mise en œuvre de solutions dans une logique de parcours avec échanges et présentations : HELP, AMA, Service Social CPAM, Agefiph, SistePACA, DSRC OncoPaca-Corse.

Cette interconnaissance a facilité la production de contenus informatifs à destination des indépendants et des professionnels.

Les axes suivants créés par le groupe de travail ont orienté les actions et les contenus :

\* MCE et indépendants = concilier les démarches de soin et le maintien de l'activité

### Comment ? Les messages-clés

#### AXE 1. Bénéfices/risques

C'est un bénéfice majeur de concilier au plus tôt prise en compte de sa santé + parcours de soin et maintien de l'activité pro  
Variante : Ne pas prendre soin de soi et de santé au plus tôt, c'est prendre un risque (notion de risques / bénéfices)

#### AXE 2. « Salutogène »

Maintenir/conservé son activité pro, c'est un élément supplémentaire vers une meilleure prise en charge / une guérison  
Ce qui est bon pour vous, est bon pour votre activité. Et inversement.

#### AXE 3. « Efficacité »

Ti et maladie, de très nombreuses solutions existent pour vous soutenir...  
Nous allons vous guider vers les solutions les plus adaptées à votre parcours et vous faire gagner du temps

#### AXE 4. « Au pied du mur »

Réduction ou arrêt total de l'activité en vue à cause de la maladie :  
Ne restez pas seuls, vous pouvez vous faire accompagner par des experts du travail indépendant qui vont vous guider à travers l'ensemble des solutions et aides possibles

Au vu de l'objectif poursuivi une production inter-partenaire de contenus d'information et sensibilisation a pu être réalisée, permettant de mieux repérer les champs d'action des partenaires en présence, les nécessaires coordinations entre les actions proposées aux indépendants pour répondre de manière articulée.

L'identification des cibles de ces contenus a permis de distinguer les bénéficiaires directs (les indépendants) des utilisateurs (les accompagnateurs), de mesurer l'intérêt de partager des informations et d'activer des manières de travailler plus coopératives.

Le groupe de travail a permis la création d'un parcours et de modalités d'accompagnement, ainsi que celle d'outils de communication nécessaires.

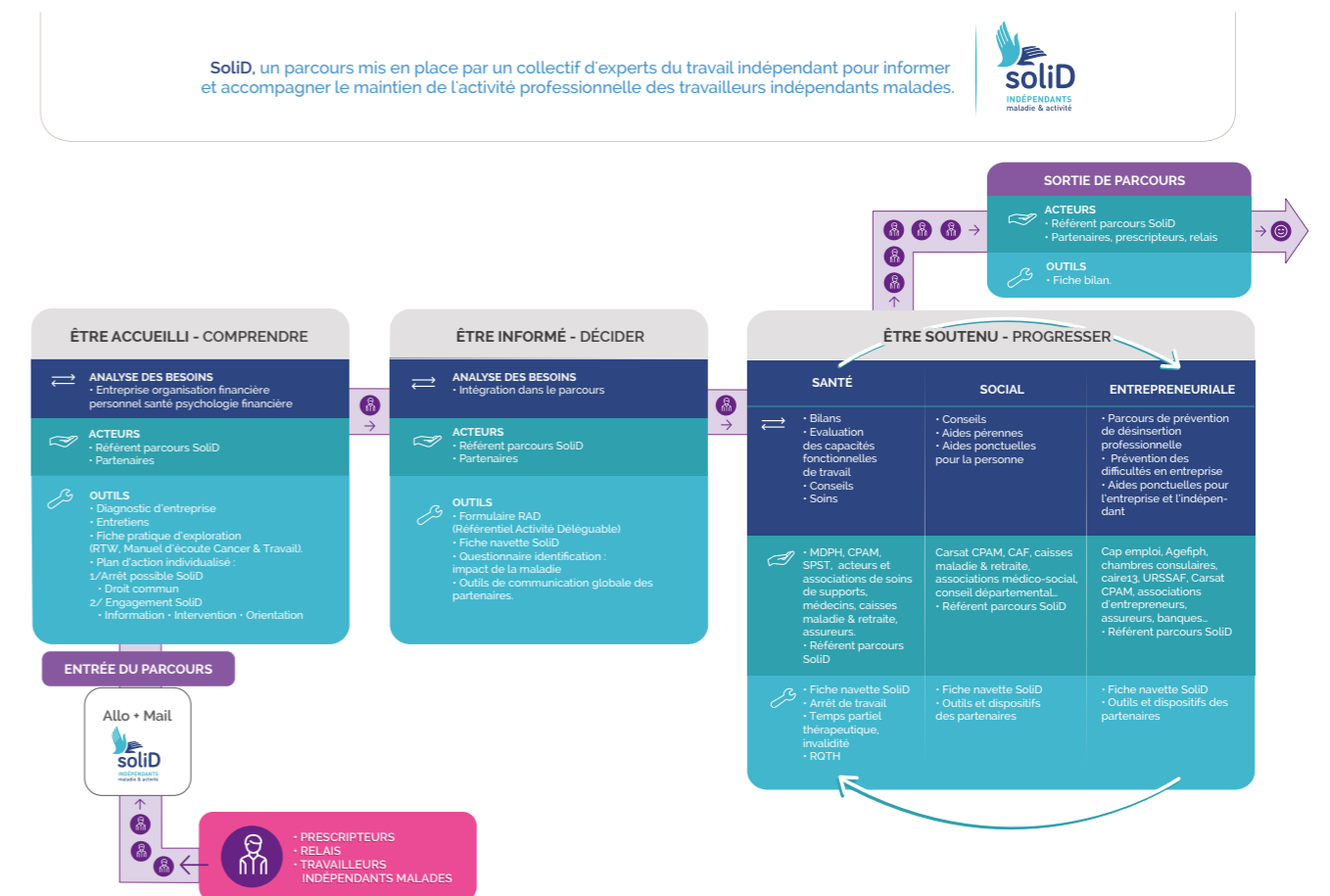
L'émergence d'un parcours privilégiant une entrée facilitée et coordonnée par un référent

unique est apparue pertinente. Ce parcours nommé soliD est encore expérimental dans les Bouches du Rhône, à destination des indépendants malades, il se poursuivra jusque fin 2023 avec une cinquantaine d'accompagnements visés.

Le parcours proposé ci-dessous reprend les enseignements du projet à savoir la pluridisciplinarité au service de la santé et de la performance de l'indépendant.

Pour être efficace, cette action pluridisciplinaire reposera sur :

- La nécessité du partage d'informations entre les acteurs : dispositif, situations, outils, projet, procédure, etc.
- De nouvelles coopérations pour les acteurs, issus de sphères différentes (institutionnelles, associatives, privée lucratives, etc) à créer et poursuivre,
- Le lien entre la santé au travail et la santé publique,
- Une méthodologie qui donne une place à l'usager, acteur de sa santé,
- Un parcours conditionné par l'engagement formel / conventionnel des partenaires.



## 5- EXPÉRIMENTATIONS MENÉES

### Entrée dans le parcours soliD :

Le travailleur indépendant accède au parcours par un numéro de téléphone unique ou par un mail délivré par :

- Un orienteur /prescripteur pouvant être un professionnel de santé (santé publique ou santé au travail) ou un opérateur socioprofessionnel
  - Des outils d'information (affiches, campagne de communication, etc..)
1. L'indépendant accède à l'information, il appelle le numéro unique dédié ou adresse un mail,
  2. Un premier entretien est réalisé par téléphone,
  3. Un rendez-vous est fixé de sorte à établir l'analyse des besoins dans une approche globale de la personne. Un plan d'action individualisé préconise alors les étapes du parcours soliD pour soutenir l'indépendant.

Plusieurs types d'étape peuvent être préconisées :

- les étapes de parcours « santé » visant à réaliser des actions d'information sur les soins de support, de traitements, ou d'évaluation des capacités auprès de : SPST, MDPH, établissements de soins de support, les hôpitaux, la médecine de ville, etc.
- les étapes de parcours « social » visant à solutionner des problématiques sociales (prestations famille, logement, financière ou conseils techniques) en lien avec la situation de l'indépendant auprès de : l'Urssaf, la Carsat, la CPAM, la CAF, le département, associations de malades, etc.
- les étapes de parcours « entrepreneurial » visant à planifier des actions de réflexion ou de soutien de l'activité entrepreneuriale auprès de : chambres consulaires, Cap Emploi, Agefiph, CAIRE13, Pôle Emploi, associations d'entrepreneurs, experts comptables, etc.

Ces étapes de parcours, coordonnées par un référent de parcours, peuvent s'opérer en différé ou dans le même temps. Chacune des 3 étapes de parcours dispose d'un questionnaire d'étape de parcours qui est en lien avec le référent.

Ce parcours intègre des outils d'accompagnement élaborés et fournis par des partenaires du projet, ainsi que des partenaires externes.

OUTILS PRODUITS PENDANT LE PROJET	OUTILS DES PARTENAIRES DU PROJET	OUTILS EXTERNES
Fiche navette RAD Formulaire RAD	Questionnaires d'impact proposés par DSRC OncoPaca-Corse Outils de communication des partenaires : Fiches DSRC OncoPaca-Corse sur la Fatigue et les Séquelles Cognitives, Fiches et site internet CPAM, Fiches et site internet URSSAF, HELP, Dossier MDPH	RTW de Bertrand PORRO Manuel d'écoute Cancer et travail, de Catherine Tourette-Turgis

## 5- EXPÉRIMENTATIONS MENÉES

Durant cette expérimentation, pour concevoir et faire exister ce parcours, des éléments de communication ont été produits avec le support d'une agence de communication K'noé. Ce travail accompagné a débouché notamment sur :

- la création d'une identité visuelle pour la communication d'un parcours à destination des indépendants malades et sa dénomination « soliD »,
- la rédaction d'un manifeste,
- la création de documents à imprimer : affiche et brochure,
- la création de documents virtuels : bandeau et insert.

Exemples ci-dessous et documents en Annexe 6.

The image displays three examples of communication materials for the soliD project:

- Brochure (top left):** Titled "Parce que les Travailleurs Indépendants malades ont besoin d'un accompagnement spécifique". It features the soliD logo and a phone number: "Un seul numéro, 5,77 de 10 à 17h : 09 73 01 73 91".
- Dossier de Presse (top right):** Titled "DOSSIER DE PRESSE". It features the soliD logo and the text: "Un dispositif d'accompagnement sur mesure pour les Travailleurs Indépendants malades".
- Manifeste (bottom right):** Titled "MANIFESTE". It features the soliD logo and text explaining the project's goals: "Parce qu'en France, 15% de la population active, soit près de 4,8 millions de personnes...".

Un plan d'action de communication et de sensibilisation en escaliers a été mis en place et a inclus : brochure et outils, formations, podcast... au profit d'un parcours pédagogique multi-acteurs.

Cf. annexe 7 pour le plan détaillé.



MANIFESTE

• Parce qu'en France, 15% de la population active, soit près de 4,5 millions des personnes<sup>1</sup>, y compris des **Travailleurs Indépendants (TI)**, souffrent de **Maladies Chroniques Évolutives (MCE)**.

• Parce qu'au-delà de la santé, les MCE ont aussi des **répercussions sur l'organisation de l'activité professionnelle** et sa productivité.

• Parce que de nombreux TIs atteints se voient contraints de **renoncer à leurs soins** pour faire face aux exigences de leur activité professionnelle.

• Parce qu'il existe pourtant **des aides et des solutions**, mais qu'elles sont encore trop méconnues des TIs...

↓

SolID est un dispositif pilote déployé dans les **Bouches-du-Rhône**, créé à l'initiative d'un **collectif d'experts du Travail Indépendant** et de partenaires qui connaissent parfaitement toutes ses spécificités : juridique, professionnelle, médico-sociale, financière, organisationnelle.

On ne doit pas avoir à choisir entre sa santé et son activité professionnelle, c'est pourquoi SoliD a pour objectif d'aider les TIs en situation de MCE à **concilier leur activité professionnelle et leur parcours de soin**.

Ses missions sont d'**informer**, de **soutenir** et d'**accompagner**.

**i** En région PACA, cela représenterait près de **65 000 Travailleurs Indépendants**

Ce dispositif est pour le moment déployé dans les Bouches-du-Rhône, mais a vocation à être étendu à l'ensemble du territoire, ainsi qu'à tous les travailleurs indépendants, dans une démarche préventive visant à l'équilibre Activité Professionnelle et Santé du Travailleur indépendant.

1. Les maladies chroniques, avis du Conseil Économique, Social et Environnemental présenté par Michel Chassang et Anne Guadler, juin 2019, VIGAN J, Mezzi, Lhuiller, 2014, VIGAN S.

### 5.2.7. Bilans et effets indirects

Le travail collectif initié durant l'expérimentation SENSI a produit un parcours ainsi que des contenus d'information et de sensibilisation. Les échanges ont permis de prendre en compte la nécessité de faire évoluer les pratiques de coopération entre acteurs du territoire, fédérés sur des enjeux de santé globale et de pérennité économique des travailleurs indépendants malades donnant lieu à la programmation de projets et d'actions communes.

A ce jour, ces travaux ont abouti à la préconisation d'un parcours privilégiant une entrée facilitée et coordonnée par un référent soliD, représenté par CAIRE13.

Les travaux ont également permis l'intégration de CAIRE13 et de la thématique « conciliation parcours de soins et activités professionnelles indépendantes impactées par une MCE » dans les réseaux régionaux de santé et du monde de l'entreprise pour développer les actions de sensibilisation à la prévention des travailleurs indépendants :

- Avancées avec l'ORS PACA/ DSCR OncoPacaCorse et l'ARS pour intégrer la thématique de l'indépendant en formation continue des médecins libéraux : rédaction de cas pratique pour la formation mise en place par le SISTEPACA.
- Intégration de CAIRE13 dans la formation des internes en médecine du travail à Aix-Marseille Université. Cette intervention s'intègre dans le cadre du diplôme d'université de santé au travail de l'année universitaire 2022-2023. Intervention renouvelée en 2023/24.
- Intervention de CAIRE13 pour une séance d'information auprès de la Société de Médecine du travail, d'Ergonomie et de Toxicologie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (SOMETRAV). Cette séance s'est tenue le mardi 27 septembre 2022 à 15h15 à l'APHM hôpital la Conception. Cette intervention sera renouvelée.
- Intégration de CAIRE13 au groupe de travail « Module de professionnalisation action n°27 du PRST4 » de l'Agefiph. L'objectif de l'action est de sensibiliser et de contribuer à la professionnalisation des employeurs de moins de 20 salariés au maintien dans l'emploi et à la prévention de la désinsertion professionnelle des travailleurs handicapés et/ou personnes atteintes de maladies chroniques évolutives pour qu'ils aient les outils en vue de favoriser la sécurisation des parcours professionnels de leurs salariés (et pour eux même en tant que chef d'entreprise).
- Financement d'un Podcast de sensibilisation sur la prévention de la désinsertion professionnelle des travailleurs indépendants en cas de maladie par la mutuelle APIVIA MACIF.
- Intervention de CAIRE13 lors du Colloque Grand Public «Vivre et travailler avec un cancer» dans le cadre des Rencontres «Cancer & Travail» organisée par l'Institut national du cancer. Une journée de débats et d'échanges destinée au grand public autour de la question du maintien et du retour en emploi des personnes touchées par un cancer. Cité des Sciences et de l'Industrie, Paris, 22/11/22. CAIRE13 et la fédération CAIRE animent une Masterclass « Indépendants et cancer : comment concilier parcours de soins et activité indépendante ».

- Intervention Anact à l'INCa lors du Colloque Grand Public «Vivre et travailler avec un cancer» dans le cadre des Rencontres «Cancer & Travail» organisée par l'Institut national du cancer. Intervention lors de la session plénière et accent mis sur le projet.
- Publications dans la presse professionnelle (print et display sur les sites web de 8 titres, Décision & stratégie Santé, Quotidien du pharmacien, Quotidien du médecin, Le Généraliste, infirmiers.com, remedies.com ..... ) proposées gracieusement par le Groupe Profession Santé au regard de l'intérêt du projet.
- Intervention sur le projet par l'Institut National du Cancer lors des rencontres de Cancérologie Française, Paris, 21 novembre 2023.
- Communication par l'Agefiph sur le projet dans le cadre d'Octobre Rose 2023 au niveau national.
- Stand d'information Octobre Rose Ville de Marseille, 18 octobre 2023.
- Stand d'information Octobre Rose Ville de Marseille, mairie du 13006/13008, 21 octobre 2023.
- Stand d'information sur le salon Entrepreneur13 , 14 décembre 2023.

### Un premier bilan sur le parcours soliD

A la suite de ces actions et de la campagne de communication, au jour de la rédaction de ce rapport 42 demandes ont été initiées par des indépendants malades ayant accédé à l'information de l'existence de soliD (demande sur numéro soliD ou mail soliD) . Les caractéristiques des demandes sont les suivantes :

Elles ont été réalisées par les personnes elles-mêmes : 22 femmes et 20 hommes.

18 habitent Marseille, 4 habitent Aix en Provence et 20 sont localisés sur le territoire des Bouches du Rhône, hors ces deux localités.

L'âge moyen est de 49 ans.

3 personnes n'avaient pas de MCE, ils avaient eu un accident avec un arrêt de travail inférieur à 3 mois, 3 personnes étaient en arrêt pour burn-out. 36 personnes avaient une MCE.

31 personnes étaient en arrêt de travail, avec ou sans indemnités journalières au moment de l'appel.

Les domaines professionnels concernés sont les suivants : artisans du BTP et coiffeurs (11), puis des services aux entreprises (10) , la santé (humaine et animale) ; les services à la personne et bien-être (9) ; le commerce de détail (8) ; les arts, loisirs et sports (4) .

La demande initiale porte en majorité sur des litiges et des questions juridiques avec les assurances et les caisses maladie /prévoyance (13), le maintien en activité (12), les dettes de l'entreprise et les dettes personnelles ( 11), la cessation d'activité et la retraite (6).

- > 12 personnes sur ces 42 sollicitations ont bénéficié d'un parcours soliD.

Parmi ces 12 accompagnements soliD, les actions suivantes ont été mises en place :

- 4 demandes d'intervention à Cap Emploi,
- 6 demandes de RQTH et
- 5 demandes auprès du service social de la CARSAT.

Lors de ce parcours, en présentiel ou par échanges de mail, 10 brochures du DSCR OncoPaca-Corse « Idées fausses » ont été distribuées. L'adresse de leur site web a été transmise afin de pouvoir identifier des structures de soins de support : activité physique, nutrition ou soutien psychologique.

### 5.2.8. Analyse et synthèse

L'expérimentation SENSI montre tout l'enjeu qui est de renforcer l'intégration de la problématique de la prévention et de la conciliation du parcours soins / activité travailleurs indépendants dans l'écosystème indépendant.

En effet nous voyons que si la communauté qui œuvre déjà et apporte des soutiens aux indépendants est à l'écoute des besoins, la difficulté, lorsque la maladie est présente, reste de faire face à une situation personnelle et professionnelle qui évolue dans un cadre contraint : celui de la temporalité de la vie de l'entreprise et de la nécessité d'être rentable pour pouvoir faire vivre dirigeant et salariés.

La prévention est donc essentielle. L'intégration de la problématique auprès des acteurs mentionnés comme premières ressources (médecins) est vitale. Le groupe de travail a permis d'intégrer cette thématique dans les actions mises en place par l'ARS, le DSCR OncoPaca-Corse et l'ORS PACA/SISTEPACA.

La possibilité de prendre en charge le suivi des indépendants dans les Services de Prévention Santé au Travail permettra de sensibiliser et de prévenir les travailleurs indépendants en prévention primaire. Comme pour les médecins généralistes, l'intégration de cette thématique auprès de ces acteurs (médecins du travail et infirmiers en santé au travail) par des interventions de sensibilisation dans le diplôme universitaire est une base certaine.

Il est nécessaire de faire évoluer la perception du rôle des acteurs de l'écosystème par leur participation active à ce type de projets et à des groupes de travail. Les sensibiliser à la problématique en intégrant leurs travaux et actions respectives est un excellent moyen de progresser.

### 6- PERSPECTIVES ET PISTES

Ce projet a permis de mettre en lumière la nécessité d'une mobilisation autour du parcours soins et de l'activité professionnelle des travailleurs indépendants du fait leur spécificité et leur précarité.

Il existe cependant des limites et de points de vigilance au projet que nous partageons afin d'aider à améliorer les futures interventions.

- Bien que sollicités, de nombreux acteurs du monde de l'entrepreneuriat, essentiels à la réalisation d'un parcours réussi, n'ont pas pu participer à ce projet. Ce sont des acteurs du monde de la banque, de l'assurance et dans une moindre mesure, les représentants des travailleurs indépendants. Il est à noter une initiative de la chambre des métiers PACA portant sur la santé du dirigeant dans le but de sensibiliser à l'équilibre entre la santé de l'entreprise et celle de l'entrepreneur.
- Les indépendants eux-mêmes, bien que sensibles à l'attention qui leur a été portée, n'ont pas toujours répondu en nombre aux propositions qui leur ont été faites : enquête en ligne, demande de participation à des groupes de travail.
- Les participants au projet étaient majoritairement issus de domaines déjà intéressés à la problématique du parcours de soins et du parcours professionnel.

Les pistes envisagées pour faire vivre le projet soliD et mettre en œuvre le parcours sont les suivantes :

- Création d'un collectif de travail durable et engagé
- La création d'un collectif de travail spécialisé sur la question des indépendants et explorant spécifiquement la question du maintien de l'activité indépendante impactée par la maladie,
- Ce collectif doit veiller à fédérer les acteurs n'ayant pas participé au projet et mentionnés ci-dessus, un animateur coordonnateur de ce réseau est à envisager,
- Pour une participation active et dynamique, il faut s'assurer d'un engagement par une convention pluriannuelle inter- partenariale du pilotage et de l'animation du projet
- Les membres du collectif doivent avoir des temps d'échange, dans la transparence et la confiance
- Des ressources humaines et financières adéquates sont nécessaires à la pérennité du projet pour envisager de développer les actions initiées par le projet : formation, communication, sensibilisation, accompagnement des personnes et mise en place de solutions d'activité déléguable

Actions possibles du collectif de travail :

- Porter un plaidoyer au niveau des organismes privés bancaires et assurances
- Former: en fonction des retours des premières actions de formation auprès des médecins généralistes, médecins du travail, infirmiers en santé au travail, envisager des supports de formations et les mettre à disposition, envisager une diffusion hors Bouches du Rhône de ces actions et supports
- Communiquer : valider les outils de communication et des campagnes à mettre en place basés sur les retours de l'action SENSi
- Sensibiliser en intégrant les acteurs de l'entrepreneuriat et de la santé
- Identifier les référents soliD, les former afin d'accompagner les personnes :
- Valider et faire évoluer les outils mis en place dans le parcours
- Mettre en place de solutions d'activité déléguable

En synthèse un projet tel que celui que nous avons mis en place a permis d'identifier les acteurs actifs et intéressés par la thématique. Le collectif resterait à compléter afin d'obtenir une vision complète des problématiques et des ressources disponibles ou à explorer.

Des évolutions juridiques et législatives sont toujours en cours et visent à plus de protection pour l'entrepreneur. Des solutions qui prennent en compte la durée et le répit nécessaires afin de permettre à l'entrepreneur de se soigner et de prendre les bonnes décisions lorsqu'il/elle est malade sont encore à développer.

7-ÉVALUATION

Les méthodes d'évaluation sont à la fois qualitatives et quantitatives. L'évaluation porte sur les 3 niveaux suivants : le processus, le projet pilote et les impacts

Processus	Critères	Indicateurs	Résultats
	C1 : Les parties prenantes participent aux différentes instances de pilotage	Indicateur 1 : nombre et qualité des participants	Processus C1/1 1 représentant de chacune des structure suivantes AGEFIPH AG2R LA MONDIALE
	C2 : Le projet est jugé satisfaisant par les acteurs	Indicateurs 2 : relevé de décisions des instances	APIVIA MACIF ARS PACA CAIRE13 CAP EMPLOI CARSAT SUD EST CPAM13 DREETS FEDERATION CAIRE GIMS (SPST) TRAVAILLEUR INDEPENDANT (2) ST PROVENCE (SPST)
	C3 : Le projet permet de lever des freins à l'accès à un parcours de maintien en activité	Indicateur 3 : niveau de satisfaction des acteurs du projet	C1/2 Cf. comptes-rendus des instances envoyés aux participants et aux financeurs
	C4 : Les acteurs du projet s'impliquent dans celui-ci	Indicateurs 4 : Freins identifiés et levés	Processus C2 Oui Cf. comptes-rendus des instances
	C5 : Les écarts à l'existant sont analysés et des propositions d'améliorations proposées	Indicateurs 5 : Niveau d'implication des acteurs (ensemble des parties prenantes)	Processus 3/4 Oui freins identifiés et levés partiellement Cf. Corps du document
		Indicateur 6 : Propositions d'amélioration du parcours et du réseau d'acteurs	Processus C4/5 Présence élevée aux Copils et abondement des échanges Cf. Liste participants et CR Copils Participation active des travailleurs indépendants
			Processus C5/6 Oui Cf. parcours soliD et collectif de travail et intégration dans collectifs existants et actions de communication

Projet Pilote	C1 : Les besoins des indépendants sont pris en compte C2 : Un protocole de maintien en emploi est construit pour répondre à ces besoins et mis en œuvre C3 : le protocole est mis en œuvre sur le département des Bouches du Rhône C4 : Les protocole est déployé sur d'autres territoires	Indicateur 1 : nombre d'entretiens réalisés Indicateur 2 : résultats de l'étude quantitative Indicateur 3 : protocole de maintien en activité Indicateur 4 : comptes rendus des temps d'accompagnement des indépendants Indicateurs 5 : modalités de déploiement du protocole validé par les parties prenantes du projet (cf. processus indicateur 3) Indicateurs 6 : nombre de contacts pour déploiement	C1/1 10 entretiens exploratoires 6 entretiens approfondissements C1/2 cf. résultats étude quantitative dans rapport C2 Cf. parcours soliD C3/4 24 accompagnements au moment de la rédaction disponibles si nécessaire après anonymisation C4/5 Cf. compte rendu Copil juin 2023 avec partenaires relais C4/6 Contacts en cours avec les différents CAIRE pour déploiement
---------------	---	--	---

Impacts :	C1 : La qualité de vie au travail des indépendants est améliorée par le protocole	Indicateur 1 : taux de satisfaction des indépendants engagés dans le projet	C1/1 Satisfaction élevée cf. présentation des indépendants au Copil juin 2022
Sur la population cible	C2 : CAIRE13 renforce son offre de service	Indicateur 2 : les acquis du projet sont intégrés à l'offre de service de CAIRE13	C2/2 en cours de validation
Sur l'association	C3 : Les parties prenantes du projet se saisissent du protocole expérimenté et essaimé	Indicateur 3 : Nombre de relais de communication de la part des parties prenantes notamment institutionnelles	C3/3 100%
Sur les parties prenantes du projet	C4 : Un plaidoyer institutionnel est proposé sur la base des résultats du projet	Indicateur 4 : plaidoyer rédigé, validé par les instances du projet et diffusé aux acteurs pertinents	C4/4 En cours de réflexion pour rédaction
Sur la société			

### 7.1. Auto-évaluation

Les résultats de l'état des lieux et de l'enquête quantitative ont confirmé les besoins qui avaient été identifiés lors de la définition du projet.

A posteriori, les objectifs définis étaient réalistes et évaluables. Cependant, la réalisation de toutes les actions nécessiterait plus de temps.

Les questionnaires d'évaluation ont révélé un bon taux de satisfaction des travailleurs indépendants impliqués dans la mise en œuvre de cette expérimentation. Les outils de suivi et d'évaluation étaient adaptés à l'expérimentation et au public. En effet, ils ont permis une collecte de données qualitatives et quantitatives sur le déroulement et les résultats de l'expérimentation.

Les effets à moyen et long terme de l'expérimentation pourront être appréciés après le lancement de l'offre de service et de l'outil de sensibilisation à l'horizon de 12 mois.

Les effets positifs sont notamment liés aux échanges entre partenaires institutionnels qui ont appris à découvrir les contraintes de chacun d'entre eux ainsi que des offres de services et actions déployées sur le territoire.

Les effets positifs au niveau des indépendants ont été de les intéresser et de les sensibiliser à leurs problématiques sociales et de les mettre en relation avec des partenaires institutionnels afin de réfléchir conjointement à l'adaptation possible des offres de service. Aucun effet négatif n'a été identifié.

Quelles recommandations formuleriez-vous sur la base de votre expérience ?

- Maintenir une instance de pilotage du dispositif
- Intégrer l'ARACT-PACA dans la poursuite du projet ainsi que la DREETS
- Intégrer soliD dans les offres partenaires
- Intégrer des représentants des indépendants et plus globalement des partenaires sociaux
- Dédier du temps pour soliD dans chacune des institutions partenaires
- Disposer d'un ETP supplémentaire au sein de CAIRE13 pour ne pas impacter l'activité historique de l'association face à la montée en charge de soliD et liées aux relations partenaires et représentation extérieure née du projet

## 8- CONCLUSION

### 8- CONCLUSION

La population des travailleurs indépendants mérite que l'on s'intéresse à elle en termes de prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien de l'activité en cas de maladies chroniques ou de cancer et in fine en vue de l'amélioration de sa qualité de vie et de ses conditions de travail, nous pouvons citer en exemple une infirmière libérale qui a besoin de revisiter l'organisation de sa tournée aux domiciles pour réduire la fatigue occasionnée par les déplacements matinaux, un menuisier qui a besoin de repenser l'ensemble de ses activités pour réduire sa charge de travail afin de ne maintenir que celles qui ont une réelle valeur ajoutée (la conception) et sous-traiter les autres (la réalisation), un gérant de snack qui ne peut plus assurer la livraison des courses du fait de troubles de la vue, un formateur qui doit se reconvertir parce qu'il perd sa voix, ou encore un prestataire de services aux métiers de la restauration qui négocie le report de son opération de 2 mois au vu de ses bons de commandes en cours...

La population des travailleurs indépendants prise dans une acception large a révélé des points communs entre les situations vécues par les salariés mais aussi des spécificités qui l'en différencient.

Initiées en réponse à l'appel à projet de l'Inca autour des améliorations pour le maintien et le retour en emploi des personnes atteintes de cancer, les expérimentations développées par l'ANACT et CAIRE13, ont permis d'entreprendre à l'échelle locale, un travail de coopération entre acteurs en charge des accompagnements des travailleurs indépendants malades chroniques, débouchant sur le dispositif «solID». Ce parcours coordonné, orchestré par un référent unique, s'appuie sur l'offre existante enrichie notamment des réflexions inter partenariales et transdisciplinaires ou encore d'outils développés, tel que le « Référentiel d'Activités Délégables » dans le cas d'indépendants souhaitant continuer de travailler pendant la maladie mais en écartant les activités à forts impacts sur la santé et la performance.

Des efforts et évolutions sont encore nécessaires pour que le choix entre le travail ou les soins ne mette pas en péril la pérennité de l'activité des indépendants malades. Ces améliorations recouvrent les champs de l'anticipation de la réorganisation de l'activité, de l'accessibilité à la prévoyance, de la formation des acteurs relais soignants ou travailleurs sociaux, aux spécificités des problématiques des indépendants malades, de la capacité des acteurs d'un territoire à travailler en coopération, de l'accès aux soins, etc.

Les résultats des expérimentations menées dans ce projet nous confortent dans le bien-fondé d'une poursuite des travaux et de leur essaimage dont les modalités restent à être discutées.

Nous remercions vivement l'ensemble des personnes et partenaires institutionnels qui ont contribué à la réalisation de ce projet. Les indépendants qui ont partagé leur vécu, leurs attentes et propositions d'amélioration, les professionnels de santé et de l'action sociale qui ont partagé leurs pratiques et formulé des besoins, les opérateurs de l'accompagnement entrepreneurial et du maintien en emploi qui ont participé aux diverses productions, les financeurs qui ont soutenu le projet tout au long de sa mise en œuvre.

### 8-ANNEXES

<p><b>QUI ?</b>                  Sexe :                  Date de naissance :                  Lieu de résidence :                  Situation maritale :                  Nombre d'enfants :</p>
<p><b>Activité ?</b> (Quoi, caractéristiques, mobilité, outils etc..)                  Statut :                  Nombre de salariés :                  Secteur d'activité :                  Date de création :                  Lieu d'exercice :</p>
<p><b>Problème de santé ?</b>                  Si oui : préciser</p>
<p><b>Maladie et activité</b>                  Avez-vous eu des problèmes de santé dans votre vie professionnelle ?                  Si oui, lesquels ?                  Si non avez-vous envisagé des problèmes de santé puissent impacter votre activité ?                  S'agit-il de MCE, le problème est apparu avant, pendant ou après la création d'entreprise ?                  A qui en avez-vous parlé ? proche aidant ? aux professionnels que vous connaissez et qui ont vécu les mêmes difficultés (logique de réseau) Vers qui vous êtes-vous tourné ?                  Aviez-vous une assurance santé ? Une prévoyance ? avec quelle couverture en cas de MCE ? cancer ? des clauses d'exclusion ?                  Que pensiez-vous ? craintes ? lesquelles ?                  Quelles conséquences avez-vous notées ? sur votre travail ? activité ? fonctionnement ? vous même                  Avez-vous mis en place des choses particulières ? quoi ? avec qui ?</p>
<p><b>Synthèse Conseils</b>                  Avec le recul quels étaient vos besoins ? pour gérer quels problèmes ? quels freins ?                  Quels conseils feriez-vous a quelqu'un dans cette situation ?</p>

Ce guide d'entretien a été adapté pour une passation avec deux indépendants non accompagnés par CAIRE13 et qui n'avaient pas eu de maladie type MCE. L'objectif était ainsi de recueillir :

- les éléments signalétiques des personnes et de leur entreprise,
- les représentations de l'existant dans l'hypothèse d'une maladie MCE,
- leur niveau de connaissance des acteurs et dispositifs,
- leurs craintes et leurs besoins
- et enfin leurs propositions d'amélioration

Dispositifs	Points forts
Parcours «Prévention de la désinsertion professionnelle des travailleurs indépendants » (PDP TI) - CPAM	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détection précoce du risque de désinsertion professionnelle chez les TI</li> <li>• Accompagnement médico-socio-professionnel durant leur arrêt de travail</li> <li>• Évaluation des capacités du TI à reprendre une activité professionnelle</li> <li>• Mise en place de dispositifs adaptés (aménagement de poste, mesures de remobilisation, réorientation professionnelle...)</li> <li>• Accompagnement par un assistant de service social avec mise en place d'un plan d'accompagnement facilitant la reprise d'activité professionnelle :</li> <li>• Accompagnement vers les actions à engager durant son arrêt de travail ; Information sur les dispositifs existants : bilan de compétences, formation, adaptation ou aménagement du poste de travail, essai d'un autre poste ou emploi, reclassement professionnel, etc.</li> <li>• Orientation du TI vers un partenaire de consultation médico-professionnelle, pour bénéficier de consultations pour l'évaluation de ses capacités professionnelles et le suivi de son parcours.</li> </ul>
Aide accompagnement au maintien de l'activité (AMA) - par l'action sociale du Régime général (CPAM-CGSS-CSS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès à un maintien dans une activité professionnelle avec un changement de statut et/ou une mise en invalidité si nécessaire</li> <li>• L'Aide au Maintien dans l'Activité (AMA ex-MAPI) développée en complément, par l'action sanitaire et sociale spécifique aux travailleurs indépendants</li> <li>• Prise en compte la situation du conjoint collaborateur et de l'entreprise</li> <li>• Adaptation/ aménagement de l'environnement professionnel</li> <li>• Réorientation professionnelle envisageable</li> <li>• Mise en place d'une aide au remplacement du travailleur indépendant malade</li> </ul>

Service de remplacement Agriculteurs - MSA, Chambre d'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation optimale d'un service de remplacement car longue pratique d'entraide et de mutualisation</li> <li>• Structures locales employant des agents qualifiés, majoritairement en CDI, capables d'assurer des missions de remplacement sur des exploitations agricoles</li> <li>• Mise en lien et s'ils ne trouvent personne dans leur propre équipe, ils cherchent une autre formule</li> <li>• Cofinancement par l'AGEFIPH en cas de RTH (à condition de ne pas être en arrêt maladie)</li> <li>• Le service de remplacement se charge de l'ensemble des formalités administratives et facture les frais de remplacement</li> <li>• Hors maternité et paternité, une aide financière peut être versée, sous certaines conditions, pour le remplacement. Les aides dépendent du coefficient familial et varient de 30 à 80 € par jour sur l'embauche</li> <li>• L'adhésion annuelle de 15 € permettra au chef d'exploitation ainsi qu'aux membres non-salariés travaillant sur l'exploitation (conjointes collaborateurs, aides familiaux, associés...) de bénéficier de toutes les prestations du Service de remplacement tout au long de l'année</li> <li>• Réalisation de toutes les modalités administratives (recrutement, déclarations MSA, contrats de travail, bulletins de salaire, documents de fin de contrat...)</li> <li>• Mise à disposition des documents nécessaires sur leur site internet</li> </ul>
Accompagnement Travailleurs indépendants handicapés par l'Agefiph	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Financement de l'aide humaine</li> <li>• Montant : 4000 €</li> <li>• Ouverture sur la reconnaissance de lourdeur du handicap</li> <li>• Enveloppe de 11 574 € de l'auxiliarat professionnel pouvant ouvrir à la RLH - 11 000 € par an</li> <li>• En complément des aides techniques, organisationnelles pouvant être financées en complément, sans limite</li> <li>• Conditions accès : RTH en cours et avis médical indiquant nécessite aide sur activités professionnelles</li> <li>• Les chargés de mission cap emploi (psy, ergonomes...) réalisent les évaluations de poste et les diagnostics pour de l'aide humaine</li> <li>• Co-financement CARSAT sur aménagement techniques</li> </ul>
TIH Booster par Linklusion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plateforme de mise en relation entre les entreprises et les TIH</li> <li>• Engagement et suivi sur une période d'un an à raison de 5h/mois (accompagner dans le parcours d'entrepreneur)</li> <li>• Aide au développement de l'entreprise</li> <li>• Profil des intervenants varié (jeunes salariés polyvalents)</li> <li>• Accompagnement gratuit pour les TIH</li> </ul>

Contact libéral évolution	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agence de placement dédiée exclusivement au remplacement et à l'information des infirmiers libéraux en France depuis 1992</li> <li>• Remplacement d'IDEL sur toute la France</li> <li>• Pool d'environ 600 IDEL remplaçants</li> <li>• Contrat de remplacement et convention de collaboration gratuite</li> <li>• Service de qualité adapté au besoin du remplacé</li> <li>• Choix méticuleux des remplaçants en fonction de la situation du remplacé. Si pas de remplaçant correspondant aux critères ou à la situation, le choix peut être fait de ne pas offrir le service</li> </ul>
Entreprise de remplacements infirmiers libéraux - Association (ERIL)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service gratuit. Le professionnel souhaitant se faire remplacer est mis en relation avec une collaboratrice conventionnée qui peut facturer directement ou une remplaçante avec une autorisation payée par rétrocession d'honoraire</li> </ul>
Appel Médical	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service d'intérim sur toute la France</li> <li>• Recrutement et gestion administrative de votre remplaçant libéral, infirmier, kinésithérapeute...</li> </ul>
Kelly Service	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service d'intérim sur toute la France</li> <li>• Recrutement et gestion administrative de votre remplaçant libéral, infirmier, kinésithérapeute...</li> </ul>
Service de Remplacement Michel Simond	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Solutions de remplacement dédiées aux commerces et aux entreprises (bar, tabac, presse, PMU ou un hôtel)</li> <li>• Remplacement par des professionnels habitués aux réalités du métier</li> <li>• Devis personnalisé sous 24h</li> <li>• Gestion administrative du remplacement</li> <li>• Remplaçant en statut salarié (CDD)</li> <li>• En cas de maladie, les remplacements peuvent s'effectuer sur une longue durée : 6 mois ou plus, permettant d'assurer la pérennité de l'affaire et apportant une tranquillité d'esprit particulièrement précieuse au commerçant</li> </ul>
TEODYM	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacement temporaire pour des gérants et chefs d'entreprise à leur compte : CHR (cafés, hôtels, restaurants) ; buralistes et marchands de presse</li> <li>• Plateforme digitalisée pour mettre en contact les remplaçants et les remplacés</li> <li>• Couverture nationale</li> <li>• Service en ligne</li> <li>• Personnalisé au client</li> </ul>
Service Buraliste remplacement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réponse ponctuelle à la demande</li> <li>• Spécialisé dans les tabacs</li> </ul>

## Questionnaire - Services de remplacement pour les travailleurs indépendants en cas de maladie

L'association CAIRE13 accompagne les travailleurs indépendants atteints de cancer sur les Bouches-du-Rhône.

Dans le cadre d'un projet financé par l'Institut National du Cancer, nous recensons les services de remplacement des travailleurs indépendants en cas de maladie dans la région sud.

Nos recherches nous ont mené vers votre dispositif et nous aimerions avoir des informations complémentaires sur son fonctionnement.

 (not shared) [Switch account](#) 

**\* Required**

Nom de la structure \*

Your answer

Nombre d'année d'existence \*

- 0-5ans  
 5-10ans  
 Plus de 10ans

Quels sont les points forts de votre service ? \*

Your answer

Quel est le coût du service ? (Part remplaçant; Part remplacé) \*

Your answer

Quelles sont les conditions à remplir pour bénéficier de votre service ? \*

Your answer

Fonctionnez-vous comme une agence de service d'intérim ? \*

- Oui  
 Non

Si non, qu'est-ce qui vous différencie ? \*

Your answer

Avez-vous déjà travaillé avec des agriculteurs malades ? (en particulier atteints de cancer ou de maladies chroniques évolutives)

- Oui  
 Non

Si oui, quels étaient les besoins spécifiques que vous avez observé ? \*

Your answer

Si oui, quels étaient les contraintes spécifiques que vous avez observé ? \*

Your answer

Quels pourraient être les freins d'accès à vos services pour des agriculteurs malades? \*

Your answer

Quel pourcentage représentent les remplacements pour raisons de maladie sur vos demandes ?

- <1%  
 1% - 5%  
 5% - 10%  
 10% - 30%  
 30% - 50%  
 >50%

Submit

Clear form

Quoi	<b>Cancer, descriptions des dispositifs de Maintien en emploi ; INCa</b>	<b>Panorama 4 : prévenir la désinsertion professionnelle Agefiph (Étude)</b>	<b>Carto parcours MDE ; AssuMal, RSI</b>
Nature	Cartographie	Étude	Cartographie
Cible	Tout public	Tout public	Tout public
Finalité	Comprendre	Comprendre	Comprendre
Auteur	Euro Group Consulting	CARIF-OREF	Assurance Maladie, Agefiph, RSI
Année	2022	2022	
Accès		Format numérique ; site internet	Format numérique
Quand	Après la survenue maladie		Avant ou après la survenue maladie
Thème	Informé sur aides et dispositifs du maintien en emploi mobilisables par les travailleurs atteints de cancer	Chiffres-clés de la région PACA en lien avec la PDP	Retrace l'accompagnement d'une personne dont l'état de santé risque d'avoir un impact dans l'exercice de son activité professionnelle Présente les acteurs et les dispositifs de PDP

Quoi	<b>Fiche Synthep, SISTE PACA/CRES PACA</b>	<b>Guide/fiches MDE; SISTE PACA</b>	<b>HELP</b>
Nature	Fiches synthèses	Fiches synthèses	Dispositif
Cible	Animateur programme Éducation Thérapeutique	Personnes souffrant d'une pathologie qui les empêche de réaliser leur travail habituel qu'elles soient en arrêt de travail ou en activité	TI et chefs d'entreprise
Finalité	Comprendre et Agir	Comprendre et Agir	Agir
Auteur	SISTE-PACA, ORS-PACA, CRES-PACA, Agefiph, ARS-PACA	SISTE-PACA; ORS-PACA; Agefiph	Urssaf, CPAM, CAF, Carsat
Année	2022	2020	2022
Accès	Accessible sous format numérique	Accessible sous format numérique sur le site internet du SISTE-PACA	Remplir en ligne un formulaire de demande d'aide (10 questions)
Quand	Pendant ou après la maladie	Pendant ou après la maladie	Pendant la maladie
Thème	Travailler avec une MCE	Présenter de façon globale les acteurs du maintien dans l'emploi et les temps forts pour sécuriser le parcours professionnel	Harmoniser les échanges entre les partenaires pour aider les TI et des chefs d'entreprise en difficulté

Quoi	<b>Guide MDE, Les dispositifs et les outils en Poitou-Charentes</b>	<b>Rapport IGAS PDP des salariés malades ou handicapés</b>	<b>Conséquence de la survenue du cancer sur le parcours professionnel</b>
Nature	Guide	Rapport	Rapport de recherche
Cible	Tout public	Tout public	Tout public
Finalité	Comprendre	Comprendre	Comprendre
Auteur	Agefiph, CARSAT, MSA, Sameth, MDPH86	Instance générale des affaires sociales	CNAM; IRDS
Année		2017	2018
Accès	Format numérique	Format numérique	Format numérique
Quand	Avant ou après la survenue de la maladie		
Thème	Présenter les dispositifs existants pour le Maintien dans l'Emploi des personnes relevant du régime général (CPAM), agricole (MSA), maritime (ENIM) et des indépendants (RSI).	Informé sur la problématique de la désinsertion professionnelle et les actions mises en œuvre	Informé sur l'impact de la survenue d'un cancer sur l'activité professionnelle d'un individu

Quoi	Plaquettes CAIRE13	Guide patients: démarches sociales et Cancer; INCa et Ligue	Tableau synoptique des aides individuelles ASS spécifique aux TI
Nature		Guide	Guide non communicable
Cible	Travailleurs indépendants	Tout public	
Finalité	Agir	Agir	
Auteur	CAIRE13	INCa, Ligue contre le Cancer	
Année		2018	
Accès	Siège; site internet; séances d'informations; structures partenaires	Format numérique	
Quand	Après la survenue maladie	Après la survenue de la maladie	
Thème	Accompagner sur les difficultés sociales, professionnelles et psychologiques pendant le parcours de soins	Connaitre les démarches à suivre pour une bonne couverture sociale lorsqu'on est atteint d'un cancer	

Quoi	Onglet TI: droits et démarches sur le site Ameli	Guides pratiques; la prévention des difficultés d'entreprises/ comment les anticiper, les gérer et rebondir ; CCI	Feuille de route régionale PACA 2022-2025
Nature	Site internet	Guide	Feuille de route
Cible	Travailleurs indépendants	Chefs d'entreprise	Tout public
Finalité	Comprendre	Agir	Comprendre
Auteur	Assurance maladie	CCI	ARS-PACA
Année		2020	2022
Accès	Site internet	Format numérique	
Quand	Avant ou après la survenue maladie		Avant ou après la survenue maladie
Thème	Informers sur les droits des TI et la CAT en cas de maladie affectant la vie personnelle ou professionnelle	Points importants à prendre en compte afin de prévenir, gérer ou rebondir à la suite de difficultés de l'entreprise	Mettre en œuvre la stratégie décennale de lutte contre le cancer en PACA: Améliorer la prévention; limiter les séquelles et améliorer la QDV, lutter contre les cancers à mauvais pronostic, s'assurer que le progrès bénéficie à tous

Quoi	Concilier travail et cancer, Agefiph	Travail et MCE, enquête, Aract NA	Santé et MDE, PDP des travailleurs, Méthodes et recommandations pour la pratique clinique
Nature	Publication/Recueil	Enquête	Recommandations Bonnes pratiques
Cible	Tout public		Médecins du travail
Finalité	Comprendre	Comprendre	
Auteur	Agefiph	Aract Nouvelle Aquitaine	Agir
Année	2021	2018	HAS et société française médecine du travail
Accès	Format numérique	Format numérique	2019
Quand	Avant ou après la survenue maladie	Avant ou après la survenue de la maladie	Format numérique téléchargeables sur <a href="http://www.has-sante.fr">www.has-sante.fr</a>
Thème	Contribuer à l'amélioration de l'accompagnement des salariés touchés par la cancer	Identifier les modes de régulation mis en place par les indépendants et dirigeants de TPE pour continuer à travailler	Mieux cerner la PEC des salarié dans une optique de PDP

Quoi	Metodia Agefiph	Mon parcours d'assuré	Guide CPAM TI
Nature	Guide	Fiche	Guide
Cible	Travailleurs reconnus handicapés	Assurés malade	Professionnels de l'écosystème du TI malade
Finalité	Agir	Agir	Comprendre
Auteur	Agefiph	CPAM	Assurance maladie
Année	Chaque année	Chaque année	2022
Accès	Accessible sous format numérique sur le site internet de l'Agefiph	Public, sur site	interne
Quand	Après la survenue de la maladie	Avant ou après la survenue maladie	Avant ou après la survenue maladie
Thème	sécuriser les parcours professionnels des personnes handicapées et vise prioritairement à compenser le handicap dans l'emploi	Que faire lorsque son état de santé rend difficile le retour au travail après 90jours d'arrêt maladie	Savoir quoi proposer au TI en fonction de sa difficulté liée à la maladie

Quoi	Site et plaquettes Pôle emploi/ France Travail sur l'allocation TI	Cancer et emploi, manuel d'écoute et d'accompagnement pour les entreprises	DSCR OncoPaca, Fiches de bonnes pratiques : Cancer d'origine professionnelle ; Dispositif d'annonce
Nature	Plaquette	Manuel	Fiches
Cible	Tout public	Salariés	Tout Public Professionnels
Finalité	Agir	Comprendre	Agir
Auteur	Pôle Emploi / C	Catherine TOURETTETURGIS	DSCR ONCOPACA CORSE
Année		2019	Chaque année
Accès	Site et plaquette	Version numérique et physique	Site Plaquettes Affiches
Quand	à tout moment	Après la survenue de la maladie	Avant ou après la survenue maladie
Thème	Connaitre les conditions d'accès	Sensibiliser sur l'expérience du vécu du cancer et ses incidences sur le travail dans l'entreprise Accompagnement en entreprise des personnes atteintes de cancer	Informers les personnes et les acteurs Permettre d'agir

1 Manuel de l'entretien utilisateur

Vous recevez une personne malade dans le cadre de soins ou de démarches socioprofessionnelles. Dans le cadre d'un parcours SoliD :

OUI  NON

— THÈMES DE L'ENTRETIEN

- Accueil et info au TI (sur SoliD et sur maladie et travail),
- Présentation du RAD,
- Recueil de l'activité et repérage des besoins en délégation,
- Conclusion et suites à donner.

— TRAME DE L'ENTRETIEN AVEC LE SUPPORT RAD

- Accueil et infos,
- Partage des noms et fonctions respectives,
- Êtes vous en activité actuellement
- Êtes vous Travailleur indépendant? - Exemples artisan, commerçant, libéral
- Vous êtes atteint d'une MCE? - Exemples MCE : cancers, diabète, SEP, arthrose, leucémie, MCV, asthme, endométriose, psoriasis, etc...

Info MCE

En France, environ 15% de la population active, y compris les travailleurs indépendants (TI), souffre de maladies chroniques évolutives (MCE). Ces maladies ont des conséquences non seulement sur la santé, mais aussi sur l'organisation du travail et la performance professionnelle. De nombreux travailleurs indépendants atteints de MCE se voient contraints de négliger leurs soins médicaux pour répondre aux exigences de leur activité professionnelle.

# 1 Manuel de l'entretien utilisateur



## — SoliD (MCE & Travail) :

Parce qu'en France, 15% de la population active, dont les travailleurs indépendants (TIs), sont touchés par une Maladie Chronique Évolutive (MCE) soit 21 millions.

Parce qu'au-delà de la santé, les MCE ont aussi des répercussions sur l'organisation de l'activité professionnelle et sa productivité.

Parce que de nombreux TIs atteints se voient contraints de renoncer à leurs soins pour faire face aux exigences de leur activité professionnelle.

Parce qu'il existe pourtant des aides et des solutions, mais qu'elles sont encore trop méconnues des TIs...

**SoliD** est un dispositif créé à l'initiative d'un collectif d'experts du Travail Indépendant et de partenaires qui connaissent parfaitement toutes ses spécificités : juridique, professionnelle, médico-sociale, financière, organisationnelle.

Parce qu'on ne doit pas avoir à choisir entre sa santé et son activité professionnelle : **SoliD** a pour objectif d'aider les TI en situation de MCE à concilier leur activité professionnelle et leur parcours de soin.

«Ses missions sont d'informer, de soutenir et d'accompagner».

Ce dispositif est pour le moment déployé dans les Bouches-du-Rhône, mais a vocation à être étendu à l'ensemble du territoire, ainsi qu'à tous les travailleurs indépendants, dans une démarche préventive visant à l'équilibre Activité et Santé du Travailleur indépendant.

## — PRÉSENTATION DU RAD

Le RAD est un outil réalisé à partir de l'étude de situations de travail de plusieurs indépendants (artisans, libéraux, commerçants) permettant d'identifier avec un TI malade quelle activité hors son cœur de métier, serait déléguable au vu des impacts sur sa santé de sorte à maintenir sa productivité.

## — ENTRETIEN SUR L'ACTIVITÉ ET LE RECUEIL DES DIFFICULTÉS AVEC LE SUPPORT RAD

- Quelle est votre activité? Quel périmètre géographique de travail?
- Quel type de clientèle?

- Réalisez vous des activités administratives et comptables?
  - Par exemple «citez quelques tâches».
  - Avec quelles difficultés?

- Réalisez vous des activités logistiques? livraison?
  - Avec quelles difficultés?

- Réalisez vous des activités de nettoyage?
  - Avec quelles difficultés?

- Réalisez vous des activités difficiles hors professionnel liées aux enfants par exemple?

## CONCLUSION ET SUITES À DONNER :

*A partir du RAD je repère que vous avez telles difficultés, seriez vous disposé à déléguer toute ou partie de ces dernières? Nous allons renseigner le formulaire de sollicitation de délégation d'activités si vous en êtes d'accord et nous reprendrons contact avec vous.*

**2 Présentation du RAD :** c'est un outil réalisé à partir de l'étude de situations de travail de plusieurs indépendants (artisans, libéraux, commerçants) permettant d'identifier avec un TI malade quelle activité hors son cœur de métier, serait déléguable au vu des impacts sur sa santé de sorte à maintenir sa productivité.

1

## RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS RÉALISÉ À PARTIR DES MÉTIERS SUIVANTS

- Menuisier, coiffeuse, infirmière, psychologue, graphiste-illustrateur, créateur de bijoux, fleuriste, gestionnaire de snack, coach, conseiller en gestion, assistante administrative

2

## UTILISATEURS POSSIBLES

- Préventeur, assistant social carsat, conseiller cap emploi, conseiller chambre des métiers, infirmier SPST, médecins du travail et généraliste, praticiens hospitaliers

3

## FINALITÉ D'USAGE

- Le RAD permet d'identifier avec un travailleur indépendant malade s'il rencontre ou pas des difficultés pour réaliser toute ou partie des 4 catégories d'activités, d'évaluer le besoin en délégation, d'en déterminer le volume horaire hebdo de remplacement. En cela il permet de parler du travail réel et quotidien.

ÉLÉMENTS À UTILISER  
POUR ÉLABORER LE MESSAGE  
DE COMMUNICATION SUR  
L'OUTIL RAD AUX PARTENAIRES.

— FICHE BILAN

Référentiel d'activités déléguables pour les travailleurs indépendants malades

— Le Référentiel d'activité déléguable est un outil permettant d'identifier avec un travailleur indépendant malade, quelle activité hors cœur de métier, serait déléguable au vu des impacts sur sa santé de sorte à maintenir sa productivité.

**Organisme :**

- Date :
- Nom, Prénom :

**Travailleur indépendant :**

- Nom, Prénom :
- Métier :

CATÉGORIE D'ACTIVITÉS	TÂCHES À RÉALISER	TYPE DE DIFFICULTÉS (à cocher pour chaque tâche)			VOLUME HORAIRE HEBDO	COMMENTAIRES
		Cognitive	Physique	Psycho sociale		
GESTION ADMINISTRATIVE & COMPTABLE	- Suivi des déclarations fiscales - Réalisation des bilans.					Exemple : - Logiciels utilisés, port charges, produits dangereux, contraintes horaires, permis de conduire.
LOGISTIQUE LIVRAISON	- Manutention (port et déplacement de charge) - Livraison, réception stocks.					
NETTOYAGE	- Nettoyage des équipements Entretien des locaux : surfaces, poubelles.					
HORS PRO	- Gardé des enfants - Accompagnement des enfants (AR école)					
AUTRE	- Achat de marchandises en magasin - Conduite de véhicule.					

— FICHE DEMANDE

Référentiel d'activités déléguables pour les travailleurs indépendants malades

ACTIVITÉ	TÂCHE À RÉALISER	Volume horaire hebdo	Commentaires
Gestion administrative et comptable			
Logistique Livraison			
Nettoyage			
Hors pro			
Autre			

**Organisme :**

- Date :
- Nom, Prénom :

**Travailleur indépendant :**

- Nom, Prénom :
- Métier :

**Besoin de délégation d'activités\* :**

Oui  Non

\*Si oui, décrivez le type de tâche ainsi que le volume horaire hebdomadaire. Mentionnez toutes précisions complémentaires dans la partie conclusion.

**Conclusion de l'entretien :**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

— Signatures —

Professionnel  
↓
Travailleur indépendant  
↓

### Le logotype

**Présentation**

Le logo est l'élément principal de l'univers visuel. Il doit être utilisé selon des règles bien précises sur chaque support sur lequel il apparaît. Le logo ne peut en aucun cas être modifié. Il est utilisé tel quel sur tous les supports de communication.

[Lecture et utilisation de ce livre à partir des fichiers vers à disposition](#)

—

—

—

—

Symbole

Nom du dispositif

Signature (baseline)

### Le logotype

**Les différentes versions**

Le logotype vertical en couleurs est la version à privilégier. Il peut être imprimé en quadrichromie selon les contraintes d'impression. Les traductions en RVB et en HTHL, sont indiquées pour les usages en bureautique et en digital.

**Autres versions**

Les versions monochromes sont employées pour les reproductions en noir et blanc et également dans le cas où les couleurs empêcheraient la lisibilité (ex. : sur fonds foncés ou perturbés).

solID  
INDÉPENDANTS  
maladie & activité

solID  
INDÉPENDANTS  
maladie & activité

solID  
INDÉPENDANTS  
maladie & activité

solID  
INDÉPENDANTS  
maladie & activité

solID  
INDÉPENDANTS  
maladie & activité

solID  
INDÉPENDANTS  
maladie & activité

Opacité à 40% sur la main gauche et le mot «INDÉPENDANTS»

### Les éléments graphiques

**Le symbole**

Le symbole du logo peut être utilisé comme élément graphique (en opacité réduite).

**Sur fond blanc :** utiliser pour le plus lumineux en opacité 12%.

**Sur fond foncé :** utiliser le symbole blanc (opacité à adapter en fonction du fond et de la lisibilité souhaitée).

Le symbole peut devenir l'élément distinctif d'une offre d'application, ou d'une fonction par exemple.

Possibilités d'icône

**VOUS ÊTES TRAVAILLEUR INDÉPENDANT ET MALADE ?**

**BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE**

De nombreuses options existent pour vous soutenir dans le maintien de votre activité professionnelle. Nous pouvons vous guider vers la solution la plus adaptée pour concilier activité et parcours de soin.

Contactez-nous au 09 73 01 73 91  
ou par mail : [contact@solid-independants.com](mailto:contact@solid-independants.com)

Solid est un dispositif qui a pour mission d'informer et d'accompagner gratuitement les travailleurs indépendants malades, pour le maintien de leur activité professionnelle.

[www.solid-independants.com](http://www.solid-independants.com)

**DOSSIER DE PRESSE**

**solid**  
INDÉPENDANTS  
maladie & activité

Un dispositif d'accompagnement sur mesure pour les Travailleurs Indépendants malades

**MANIFESTE**

**solid**  
INDÉPENDANTS  
maladie & activité

- Parce qu'en France, 15% de la population active, soit près de 4,5 millions des personnes<sup>1</sup>, y compris des **Travailleurs Indépendants (TI)**, souffrent de **Maladies Chroniques Évolutives (MCE)**.<sup>1</sup>
- Parce qu'au-delà de la santé, les MCE ont aussi des **répercussions sur l'organisation de l'activité professionnelle** et sa productivité.
- Parce que de nombreux TIs atteints se voient contraints de **renoncer à leurs soins** pour faire face aux exigences de leur activité professionnelle.
- Parce qu'il existe pourtant **des aides et des solutions**, mais qu'elles sont encore trop méconnues des TIs...

↓

Solid est un dispositif pilote déployé dans les **Bouches-du-Rhône**, créé à l'initiative d'un **collectif d'experts du Travail Indépendant** et de partenaires qui connaissent parfaitement toutes ses spécificités : juridique, professionnelle, médico-sociale, financière, organisationnelle.

On ne doit pas avoir à choisir entre sa santé et son activité professionnelle, c'est pourquoi Solid a pour objectif d'aider les TIs en situation de MCE à **concilier leur activité professionnelle et leur parcours de soin**.

Ses missions sont d'**informer**, de **soutenir** et d'**accompagner**.

**i** En région PACA, cela représenterait près de **65 000 Travailleurs Indépendants**

*Ce dispositif est pour le moment déployé dans les Bouches-du-Rhône, mais a vocation à être étendu à l'ensemble du territoire, ainsi qu'à tous les travailleurs indépendants, dans une démarche préventive visant à l'équilibre Activité Professionnelle et Santé du Travailleur indépendant.*

1. Les maladies chroniques, avis du Conseil Économique, Social et Environnemental présenté par Michel Chassang et Anne Gautier, juin 2019, VICAN 2, Mezza, Lhuissier, 2014, VICAN 5.

Nom média	Exemples de média	Type	Date de parution	Résultat
View pay à instant T en fonction typologie client + géolocalisation	La Provence	carrousel video insertion format video validé au clic	7 au 27 juillet 23	60 851 interactions de la vidéo et 97% des gens ont regardé la vidéo à 100%
	Var matin			
	Corse matin			
	Elle			
	Cosmopolitain			
	Paris Match			
	Les Echos			
	Magique maman			
	Sciences & Avenir			
	Les Echos			
	Le Telegramme			
Groupe Profession Santé	"Le quotidien du médecin Le quotidien du pharmacien Le généraliste Décision stratégie santé Réseau hôpital & GHT infirmiers.com cadredesanté.com remède.org"	Digital	T3 2023	
Radio JM		radio	11 au 31 juillet 3 au 28 sept 8 spots/jour	
		"post réseaux FB, Instagram, LK"	juillet/aout/ sept 6 posts	
		Pavé sur site	juillet/aout/ sept	
La Provence		digital, pavé sur site	juillet 3 semaines	

		"print bandeaux pages éco"	juillet 3 semaines	
BFM		émission TV	juillet 7 jours heure et jours différents	
		digital post LK	juillet	
		digital replay émission	1 an	
TPBM	Les nouvelles Publications	print bas de page édito	12/09/2023	
	TPBM	print 1/4 page	12/09/2023	
	base de données les six titres du groupe Le régional Les nouvelles publications TPBM Vaucluse hebdo Var infos Le Républicain	digital insertion dans newsletter	juillet	
Gomet		digital	04 au 17/09/2023	
Création capsules vidéo	proposé aux membres du Copil MCE pour réseaux sociaux	digital	2023/24 en roulement	

Agefiph, Concilier travail et cancer, Éléments de réflexion et pistes d'innovation pour une meilleure qualité de vie au travail, Février 2021

<https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2021-02/Concilier%20travail%20et%20cancer.pdf>

Alleaume C, Bousquet P-J, Bouhnik A-D, Peretti-Watel P, Bendiane M-K. [Return to work after a cancer diagnosis]. Rev Prat. avr 2019;69(4):449-53. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/31626505/>

Anact, Inca, 11 engagements pour améliorer l'accompagnement des salariés touchés par le cancer et promouvoir la santé, <https://www.anact.fr/11-engagements-pour-ameliorer-laccompagnement-des-salaries-touchees-par-la-cancer-et-promouvoir-la>

Anact, 10 questions sur les maladies chroniques évolutives au travail, 2017 <https://www.anact.fr/10-questions-sur-les-maladies-chroniques-evolutives-au-travail>

Aract Nouvelle Aquitaine, Travailler avec une Maladie Chronique Evolutive : le cas des dirigeants de très petites entreprises, Aract Nouvelle Aquitaine, 2021 <https://www.nouvelle-aquitaine.aract.fr/thematiques/sante-et-travail/maladies-chroniques-evolutives/710-sante-des-independants-et-dirigeants-d-entreprise-les-resultats-de-l-etude>

Caron, M, Durand, M.J., Trembaly, D., Interventions pour le retour et le maintien au travail après un cancer : revue de la littérature, SFSP, 2017/5, vol 29, p. 655-664 <https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2017-5-page-655.htm>

Karine Chassaing, Anne-Marie Waser, «Travailler autrement. Comment le cancer initie un nouveau rapport au travail» ; Travailler 2010/1 (n°23) p.99-136

Dumas A., Rubio V., Cailbault I., Blum V., Gonzalez De Quijano L., Amiel P., Les professions indépendantes face au cancer : impact de la maladie sur les trajectoires professionnelles, et prévention du risque socio-professionnel (IndepCan), Rapport de recherche, Villejuif, Presses de Gustave Roussy, 2014 <https://onconormandie.fr/wp-content/uploads/2017/05/IndepCan.pdf>

Ha-Vinh P, Régnard P, Huiart L, Sauze L, Eisinger F. Travailleurs indépendants et dirigeants de très petites entreprises atteints d'un cancer : effet sur la survie entrepreneuriale. Sante Publique. 26 mars 2015;S1(HS):145-54. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/26414268/>

Ha-Vinh P, Régnard P, Sauze L. Risque de cessation d'activité des travailleurs indépendants atteints de cancer. Revue française des affaires sociales. 3 juill 2014;(1):192-215. [https://documentation.insp.gouv.fr/insp/doc/CAIRN/\\_b64\\_b2FpLWNhaXJuLmluZm8tUkZBU18xNDFfMDE5Mg%3D%3D/risque-de-cessation-d-activite-des-travailleurs-independants-atteints-de-cancer](https://documentation.insp.gouv.fr/insp/doc/CAIRN/_b64_b2FpLWNhaXJuLmluZm8tUkZBU18xNDFfMDE5Mg%3D%3D/risque-de-cessation-d-activite-des-travailleurs-independants-atteints-de-cancer)

IGAS, Inspection générale des affaires sociales, La prévention de la désinsertion professionnelle des salariés malades ou handicapés, 2017 <https://www.igas.gouv.fr/La-prevention-de-la-desinsertion-professionnelle-des-salaries-malades-ou.html>

Inca (2018), Etude VICAN 5 <https://www.e-cancer.fr/Expertises-et-publications/Le-point-sur/La-vie-cinq-ans-apres-un-diagnostic-de-cancer/L-enquete-VICAN5>

INSEE, Emploi et revenus des indépendants, Collection Insee références, Edition 2020, 173 pages <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4470890>

Dominique Lhuillier, Anne-Marie Waser, [Que font les 10 millions de malades ? Vivre et travailler avec une maladie chronique](#), 2017

Mestre, A Thèse de Médecine, Evaluation d'un dispositif d'accompagnement de travailleurs non-salariés affectés par un cancer, AMU, novembre 2020 <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03040192v1>

Porro, B. et al, Return to work of breast cancer survivors: toward an integrative and transactional conceptual mode, journal of Cancer Survivorship, 2021, <https://doi.org/10.1007/s11764-021-01053-3>

Torp S, Paraponaris A, Van Hoof E, Lindbohm M-L, Tamminga SJ, Alleaume C, et al. Work-Related Outcomes in Self-Employed Cancer Survivors: A European Multi-country Study. J Occup Rehabil. 2019;29(2):361-74. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/29946813/>

AAH : Allocation aux Adultes Handicapés

AGEFIPH : <https://www.agefiph.fr>

Anact : Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail  
<https://www.anact.fr>

ANI : Accord National Interprofessionnel

ARACT : Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

ARS : Agence Régionale de Santé  
<https://www.paca.ars.sante.fr/>

BPI : Banque Publique d'Investissement  
<https://bpifrance-creation.fr/>

CAF : Caisse d'Allocations Familiales  
<https://www.caf.fr/>

CAIRE13 : Cancer Aide Info Réseau Entrepreneurs 13  
<https://caire13.org/>

CAP EMPLOI : Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés.  
<https://www.capemploi-13.com/>

Carsat Sud Est : Caisse D'assurance Retraite et de la Santé au Travail Sud-Est  
<https://www.carsat-sudest.fr/>

CCI : Chambre de Commerce et de L'industrie

CCMSA : Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole

CMA : Chambre des Métiers et de L'artisanat

CNAMTS : Caisse Nationale de L'assurance Maladie des Travailleurs Salariés

CoPil : Comité de Pilotage

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie.  
<http://www.ameli.fr>

CPME 13 : Confédération des Petites et Moyennes Entreprises Bouches du Rhône  
<https://www.cpme-13.fr/>

CTD : Comité Technique Décisionnel

DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques  
<https://www.economie.gouv.fr/dgfip>

DSCR OncoPaca-Corse : Dispositif Spécifique Régional Du Cancer  
<https://www.oncopacacorse.org/>

EPO : Equipe Projet Opérationnelle

ETP : Equivalent Temps Plein

GIMS13 : Groupement Interprofessionnel Médico-Social des Bouches-du-Rhône  
<https://www.gims13.com/>

## 10- GLOSSAIRE

IDEL : Infirmier Diplômé d'État Libéral

IGAS : Inspection Générale Des Affaires Sociales  
<https://igas.gouv.fr/>

INCa : Institut National du Cancer  
<https://www.e-cancer.fr>

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Economiques  
<https://www.insee.fr/fr/accueil>

MCE : Maladies Chroniques Évolutives

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées.  
<http://www.mdpsh.fr>

PACA : Provence Alpes Côte Azur

PE : Pôle Emploi

QVCT : Qualité de Vie et des Conditions De Travail

RAD : Référentiel d'Activités Délégables

RLH : Reconnaissance Lourdeur du Handicap

RSA : Revenu de Solidarité Active

RSI : Régime Social des Indépendants

RTH : Reconnaissance Travailleur Handicapé

SMIC : Salaire Minimum de Croissance

SPST : Services de Prévention et de Santé Au Travail

TI : Travailleur Indépendant

TIH : Travailleur Indépendant Handicapé

TPE : Très Petites Entreprises

URPS : Unions Régionales Professionnels de santé

URSSAF : Union de Recouvrement pour la Sécurité Sociale et des Allocations Familiales.  
<https://www.urssaf.fr>

**Rédigé par :** Samantha Ducroquet, Anact / Christine Gavaudan, CAIRE13 /Patrick Issartelle, Anact  
**Pour :** Membres du Comité de Pilotage projet « Maladies chroniques évolutives, cancer et travailleurs indépendants : vers un parcours conciliant le maintien de l'activité et les démarches de soins ».  
**Crédit photos :** freepik  
**Conception graphique :** [www.grincolor.fr](http://www.grincolor.fr)



**CANCER**  
AIDE INFO RESEAU  
**ENTREPRENEURS**

9 rue de la République  
13002 Marseille  
Tél. 07 53 09 06 18  
Mail : [contact@caire13.org](mailto:contact@caire13.org)  
[www.caire13.org](http://www.caire13.org)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**anact**

— agence nationale  
pour l'amélioration  
des conditions de travail

192 avenue Thiers  
69457 LYON cedex 06  
Mail : [anact@anact.fr](mailto:anact@anact.fr)  
[www.anact.fr](http://www.anact.fr)